

**enne Démocratique et Populaire
enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique**

Faculté des Sciences Sociales

ECOLE DOCTORALE

PSYCHOLOGIE DES GROUPES ET DES INSTITUTIONS

MEMOIRE DE MAGISTER

**Les violences conjugales et le maintien du lien
Les femmes violentées et l'impossibilité de réalisation de soi**

Présenté par Nadia SEBAA

Sous la direction de Souad RAHAOUI-KAHLOULA

2009/2010

MERCIEMENTS

Je tiens à remercier, toutes les femmes rencontrées et qui ont bien voulu me faire confiance et me raconter leur histoire.

Je tiens à remercier également toutes les personnes (professionnels, proches, amis) qui, grâce à leurs conseils, à leurs commentaires et à leur soutien chaleureux, m'ont permis d'élaborer ce mémoire.

Je tiens à remercier tous les enseignants du Département de Psychologie et des Sciences de l'Éducation et plus particulièrement Madame le Pr. Souad Rahaoui-Kahloula et Madame le Pr. Badra Moutassem-Mimouni d'avoir accepté de guider mes premiers pas dans les chemins de la recherche.

Je remercie également tous les membres du jury qui nous feront l'honneur de lire ce travail et de nous éclairer de leurs remarques.

Merci à Fatima-Zohra Delladj-Sebaa - Rabeh Sebaa - Nezim Réda Sebaa et mes grands-parents pour leur soutien affectif

Merci également à tous mes amis : Mehdi, Khadidja, Djamila, Amina, Awatef, Sabrina, Lotfi, Amine...

Sommaire

INTRODUCTION	5
Problématique	8
Hypothèses	10
Motifs du choix du sujet.....	10
 CHAPITRE I CORPUS THEORIQUE	 13
1- La notion d'homéostasie	13
2- L'école de Palo Alto	15
2-1 La communication	17
2-2 L'analyse transactionnelle.....	18
3- Approche systémique.....	20
4- Le concept de soi	23
Apparition du concept de soi.....	23
Acceptation de soi et estime de soi.....	25
 CHAPITRE II.....	 28
VIOLENCE ET AGRESSIVITE.....	28
1- L'agressivité.....	28
1.1 Caractéristiques de l'agressivité	29
2-La violence	31
2.1 Origine de la violence	32
Violences à l'égard des femmes	42
Les différentes formes de violence	43
 CHAPITRE III.....	 45
LA VIOLENCE CONJUGALE	45
1-Définitions.....	45
2- Un phénomène récemment réprimé : évolution des lois	46
3- Les obstacles au changement : les mythes de la femme victime et de l'homme violent.....	51
4- Le courant psychologique : une personnalité déstructurée.....	54
5-L'approche sociologique : l'homme, le rôle du dominant	56
6- Cycle de la violence conjugale	59
7- Caractéristiques des violences conjugales.....	61
8- L'approche systémique : la violence conjugale symptôme d'une communication pathologique	62
 CHAPITRE IV	 72
ETUDES DE CAS	72
1- Démarche et outils méthodologiques	72
1.1 L'entretien psychologique	73



PDF Complete

*Your complimentary use period has ended.
Thank you for using PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

	77
	88
CONCLUSION	91
ANNEXES	95
BIBLIOGRAPHIE.....	99

De tout temps les sociétés humaines ont eu à faire face aux comportements déséquilibrés et aux troubles mentaux de certains de leurs membres. Leurs réponses face à ce phénomène ont été multiformes : s'agit-il d'intégrer cette population en fournissant des explications d'ordre surnaturel ou alors de l'isoler et de s'en méfier ? Selon la période historique et le degré de développement des sociétés, l'une ou l'autre des explications à ces phénomènes ont été adoptées entraînant leur prise en charge. Toujours est-il qu'aucune société humaine n'est restée insensible à leur sort. Elles ont été ainsi amenées à tenter de comprendre leurs comportements, à chercher à "guérir", souvent à protéger la personne d'elle-même mais aussi à se protéger de ses agissements.

Aujourd'hui, la représentation que nous avons des déséquilibres de personnalités et des troubles mentaux, est largement influencée par les acquis de sciences telles que la psychologie clinique, la psychopathologie et tout récemment les neurosciences. Toutes ces approches partant du présupposé, véhiculé plus ou moins implicitement, que le trouble mental se situe à l'intérieur du sujet qui en souffre. Le patient se doit ainsi d'être isolé de son milieu et son symptôme étudié comme une production du dysfonctionnement de son appareil psychique. Mais l'idée que l'être humain est une entité bio-psycho-sociologique, laisserait

face à une réalité où les choses ne sont pas si simples et il semble évident que d'autres facteurs influencent son psychisme. D'ailleurs, plusieurs courants de pensée ont tenté de contrebalancer cette approche, comme l'antipsychiatrie (Laing, Cooper, Esterson) dans les années soixante, ainsi que l'ethnopsychiatrie, l'approche systémique, etc.

De plus, si un type spécifique de trouble ou de comportements se répand dans une population donnée, nous ne pouvons faire l'impasse sur une dimension sociale du phénomène à étudier. Les relations entre les êtres humains : femmes, hommes, enfants, adolescents, de différents âges, de différents niveaux d'instruction et de différents milieux socioéconomiques ne peuvent se faire sans conflits et sans influence sur l'équilibre psychologique de chacun d'entre nous.

Dans ce travail, après une étude approfondie du phénomène des violences conjugales, nous nous référerons à la notion de « transitionnalité », telle qu'elle a été conceptualisée par D.W. Winnicott, pour une approche clinique de la femme violentée.

Prendre en charge sur le plan psychologique, les femmes qui subissent de façon répétée les violences de leur époux, frère, et parfois fils, constitue un véritable défi pour le psychologue. En Algérie et vu le peu d'articles consacrés au sujet dans la littérature spécialisée, nous constatons la difficulté rencontrée à penser et

ue au moyen des concepts habituels de la
psychopathologie.

Au sein d'une réalité sociale complexe, entourant ces comportements et en nous appuyant sur un cadre théorique approprié (Approche systémique, homéostasie), nous tenterons d'évaluer la part prise éventuellement dans la perpétuation du phénomène par une faiblesse de l'organisation psychique des femmes victimes mais aussi la part du social (traditions, conditions socioéconomiques, etc.).

Actuellement l'Algérie connaît de profondes mutations sociales qui vont de la réduction de la taille de la famille¹, comme la tendance croissante vers le modèle de la famille nucléaire (couple et enfants) qui représente désormais 69% de l'ensemble des familles, à l'apparition de l'emploi féminin, en passant par le recul de l'âge du mariage et la scolarisation des filles. Tous ces éléments vont avoir une influence certaine sur les individus et surtout sur leurs représentations, attitudes et comportements.

Sur la question de la violence envers les femmes et notamment de la violence conjugale, en ce qui concerne la société Algérienne, très peu d'études, d'enquêtes et de travaux existent. Nous citerons néanmoins deux études importantes (INSP 2005 et CRASC 2006) dont nous donnerons les principaux résultats dans ce travail.

¹ Le Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine a réalisé une étude (2004) sur les transformations de la structure familiale.

Les organisations des Nations Unies, actives depuis des années pour la création de cadres juridiques pour la prévention et la prise en charge de ce problème mondial qu'est la violence à l'égard des femmes (résolutions internationales 48/104 de l'ONU en 1993, WHA 49.25 de l'OMS en 1996). Mais l'année 2003, a vu une augmentation des préoccupations des Nations Unies.

Ainsi, dans un rapport approfondi débattu à l'ONU (web, 10 Octobre 2006) sur « *toutes les formes de violence à l'égard des femmes* », le Secrétaire Général a dénoncé un fléau « *généralisé* » qui menace les progrès vers l'égalité, le développement et la paix.

« *La violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits de l'homme, qui s'enracine dans les relations de pouvoir traditionnellement inégales entre les hommes et les femmes, ainsi que dans la discrimination systémique à l'égard des femmes omniprésente aussi bien dans la sphère publique que privée* », affirme le rapport du Secrétaire Général. Une étude, initiée en 2003, par l'Assemblée Générale des Nations Unies et présentée le 9 octobre à sa 3^{ème} Commission, conclut que « *la violence à l'égard des femmes est universelle et se produit dans toutes les sociétés et cultures, mais qu'elle revêt différentes formes et n'est pas vécue de la même manière* ».

Les violences conjugales sont présentées dans cette étude sous les différents aspects qui les caractérisent, aussi bien au niveau

logique. L'étude se porte alors sur la femme qui en est victime et sur son organisation psychique, en s'efforçant de caractériser un facteur de vulnérabilité. La théorie des phénomènes transitionnels sert de cadre à cette recherche. Elle permet, grâce à une analyse de contenu portant sur les entretiens avec plusieurs femmes, d'ouvrir des perspectives pour un travail plus approfondi dans ce domaine.

Nombre de femmes mariées ou en concubinage subissent des violences de toutes formes (physiques, verbales, sexuelles et psychologiques) au sein du couple. Le couple dure dans le temps et les violences ne s'arrêtent pas.

Pour ce travail notre questionnaire fait suite à :

- Toutes nos lectures sur la question des droits humains et notamment des droits des femmes et la question des violences à l'égard des femmes
- Nos travaux antérieurs (travail de mémoire de fin de licence² : *Violences à l'égard des femmes et tentative de suicide*)
- Notre activité en tant que responsable de cellule d'écoute psychologique au sein d'une association de défense des droits des femmes à Oran

العنف ضد المرأة و علاقته بمحاولة الانتحار. تحت إشراف الأستاذة معتمد ميموني بدرة . جامعة وهران. قسم علم النفس و

² علوم التربية. السنة الجامعية 2006-2007

Hypotheses

Différents facteurs poussent les femmes qui subissent des violences au sein de leur couple, à maintenir le lien conjugal :

- Le respect des traditions contribue au maintien du lien (ne pas divorcer, se sacrifier pour ses enfants, l'homme « doit battre » sa femme pour être respecté...)
- Les raisons d'ordre socioéconomique (pas de ressources et refus des parents de recevoir leur fille avec ses enfants) obligent la femme violentée à maintenir le lien conjugal
- La durée du lien conjugal a une influence sur la décision de rompre ou non ce lien
- Le groupe familial exerce un impact certain sur le fonctionnement du couple.
- L'amour ressenti pour cette personne (lien amoureux morbide)

Motifs du choix du sujet

Cette recherche fait suite à notre mémoire de fin de licence intitulé : *Violences à l'égard des femmes et tentative de suicide* où un travail exploratoire fut mené : un stage effectué au sein du service de médecine légale du CHU Oran nous a permis de rencontrer des femmes ayant subi des violences. Nous avons réalisé

« femmes, ce qui nous a permis dans un premier temps d'appréhender le phénomène de la violence à l'égard des femmes, mais aussi de cerner le vécu des femmes violentées et la question de leur prise en charge, tant sur le plan psychologique qu'institutionnel.

Nous avons également assisté à de nombreuses rencontres sur le sujet (sur le plan national³ et international⁴) et tout naturellement il nous a semblé important d'essayer de comprendre pourquoi ces femmes maintenaient le lien conjugal sans que les violences ne cessent ? Quels étaient les facteurs les plus déterminants poussant au maintien du lien : des facteurs internes comme la mésestime de soi, le manque de confiance, la dépendance à l'autre ou alors des facteurs externes d'ordre socioéconomiques ? Nous verrons que souvent ces deux types de facteurs s'entremêlent dans les histoires douloureuses des sujets.

Echantillon de la recherche

Notre méthodologie étant de type qualitatif, nous avons approché une vingtaine de femmes violentées, mais nous avons choisi d'en présenter trois (3) car elles nous semblaient représenter un condensé de ce que nous avons rencontrés. Ces femmes ont une durée de plus de cinq ans de mariage et nous les avons choisis en

³ Rencontres nationales au sein du Centre d'information et de documentation des droits des femmes et de l'enfant CIDDEF – Alger (23/01/10)

⁴ Séminaire International : *Les questions d'égalité entre homme et femme dans le droit et la jurisprudence des Etats du Maghreb*. Tunis 29-30 Juin 2009

seaux sociaux, actives (ayant un emploi) ou sans emploi, ayant un niveau d'instruction ou analphabète.

Il est à souligner que les femmes acceptent généralement toutes de nous parler et d'être en entretien avec nous. Elles ont toutes accepté de revenir au sein du service de médecine légale du CHU Oran (milieu anxigène), mais dès que nous parlions d'un travail qui allait être présenté beaucoup ont pris peur malgré nos précautions et notre assurance de respecter leur anonymat.

Outils d'investigation

D'après le Dictionnaire Littré : « *psychologue se dit de celui qui connaît intuitivement et empiriquement les sentiments d'autrui. Se dit plus spécialement du clinicien, du thérapeute spécialiste de la psychologie* ». Cette définition concentre les difficultés et l'ambiguïté des définitions qui sont données actuellement de la psychologie clinique et de l'activité du psychologue clinicien.

Pour approcher toute personne en demande d'aide le psychologue clinicien dispose de trois outils d'investigation essentiels : l'observation (directe, indirecte), l'entretien clinique (de différents types : Rodgerien, psychanalyse...) et les tests (projectifs, de personnalité et d'aptitude...)

Pour notre étude nous avons surtout privilégié l'entretien et l'observation, et ce pour deux raisons essentielles que nous développerons dans la partie pratique de notre travail.

CORPUS THEORIQUE

Dans ce chapitre nous tenterons d'aborder les différents outils conceptuels que nous comptons utiliser dans cette étude, tels que les concepts et notions d'homéostasie, de système, de violence et d'agressivité, mais aussi d'approche systémique, de communication, de lien conjugal et de statut personnel...

1- La notion d'homéostasie

Selon, Cannon, physiologiste américain, l'homéostasie se compose de deux mots grecs qui sont *homoios* "semblable" et *statis* "position". La notion est initialement apparue en biologie, comme l'équilibre chimique des organismes vivants, mais les chercheurs l'ont trouvée utile à la définition de toutes formes d'organismes vivants : *"L'homéostasie est une des plus remarquables et des plus typiques propriétés de grande complexité des systèmes ouverts. Un système homéostatique (une entreprise industrielle, une grande organisation, une cellule) est un système ouvert qui maintient sa structure et ses fonctions par le biais d'une multiplicité d'équilibres dynamiques rigoureusement contrôlés par l'interdépendance des mécanismes de régulation. Ce système réagit à chaque changement dans l'environnement ou à toute perturbation aléatoire, à travers*

de la taille et de l'égalité de sens opposé
« l'équilibre est un état instable. L'objectif de ces modifications est de
maintenir les équilibres internes » (Cannon 1926)

L'homéostasie est donc la capacité que peut avoir un système quelconque à conserver et maintenir son équilibre de fonctionnement en dépit des contraintes et pressions qui lui sont extérieures, « l'homéostasie est l'équilibre dynamique qui nous maintient en vie ».

Sur le **plan psychologique**, la notion d'homéostasie s'applique à tout système (et pas seulement aux organismes) qui tend à une recherche d'équilibre. Elle est alors associée aux notions de feed-back ou de rétroaction. Le feed-back positif est considéré comme élément favorisant la recherche de cette homéostasie en réduisant sans cesse les tensions qui parcourent le système pour les ramener vers une situation d'équilibre. Le feed-back négatif apparaît quant à lui comme risquant de conduire à une implosion du système qui ne parvient plus à réguler ces tensions. Mais la recherche systématique de l'équilibre peut aboutir à l'inefficacité ou à l'inertie.

Un exemple emprunté à la psychologie sociale peut nous aider à mieux saisir : un groupe social est un système régi par des règles qui ont pour objet de maîtriser les inévitables tensions et de préserver l'équilibre du groupe. Le conformisme, ou respect des règles, semble à première vue favoriser ce nécessaire équilibre. La déviance, semble elle dangereuse, dans la mesure où elle met en

les sociales. Mais le ou les déviants sont souvent dans un groupe ceux qui perçoivent avant les autres, la péremption ou l'inadaptation des règles observées. La déviance peut prévenir l'anarchie et parfois loin d'être dangereuse, elle peut être nécessaire pour une meilleure compréhension de ce qui ne va pas dans le groupe.

Un autre exemple concernant la santé mentale d'un sujet qui ne tient pas en l'absence de conflits mais au fait que les conflits intrapsychiques aboutissent à l'homéostasie, en d'autres termes à un équilibre ou un compromis satisfaisant et qui ne soit pas trop coûteux en énergie psychique.

2- L'école de Palo Alto

L'école de Palo Alto désigne un groupe de chercheurs qui ont travaillé ensemble autour de théories de la communication et de la relation entre les individus. L'initiateur de ce travail et père de cette école est G. Batson, zoologue, anthropologue et ethnologue. Il a été influencé par L. Von Bertalauffy, biologiste qui a élaboré la «théorie des systèmes».

C'est le mélange des genres qui a fait toute l'originalité de l'école de Palo Alto qui a apporté un renouveau dans la vision de la communication. L'une de ces originalités majeures est l'utilisation de l'approche systémique dans le domaine des relations humaines. La communication est liée au comportement des individus. Il n'y a

ment » (le silence et l'inaction sont un comportement), par conséquent la communication est permanente.

On peut aussi constater à la lecture du livre « L'école de Palo Alto » de Edmond Mare et Dominique Picard (Retz 1984) qu'il décrit une méthode thérapeutique dont on peut s'inspirer dans la vie courante ou dans l'entreprise. Cette méthode tourne le dos à la recherche des causes et explications pour se concentrer sur les comportements observables. Procéder ainsi, ce n'est pas nier que les phénomènes psychologiques aient des causes, mais c'est dire que pour les modifier il est souvent préférable de débloquer les habitudes et des automatismes incorporés aux comportements. La personne perçoit les choses autrement et change pour de bon.

On trouve dans l'école de Palo Alto des astuces de ce type. Un adolescent reste, malgré les observations de ses parents, désordonné et sale, ils doivent faire son lit, ranger ses affaires et ne supportent plus d'être ses domestiques. Le thérapeute leur conseille de changer d'attitude : au lieu de le sermonner, il s'agit de se mettre en position de faiblesse pour que l'autre soit incité à prendre l'initiative. Il leur conseille par exemple de laisser tomber des miettes de pain dans le lit de l'adolescent la prochaine fois qu'ils le feront. Après avoir protesté, l'adolescent juge plus aisé de faire son lit lui-même, modeste victoire qui lui fait découvrir le plaisir de mettre de l'ordre dans ses affaires. On est ainsi aux antipodes de la psychanalyse, on ne cherche pas à savoir pourquoi l'adolescent est désordonné, mais on cherche à supprimer le phénomène en jouant sur ses symptômes.

ns une entreprise par exemple, que les personnes soient comecées par une contradiction entre leurs habitudes et les exigences de leur mission. Ainsi une personne qui a pris l'habitude de transmettre des ordres vers le bas et des comptes rendus vers le haut, est déconcertée si on lui confie une tâche où elle doit faire preuve d'imagination créatrice. Avec ce type de personnes, il est inutile de procéder par analyse de la situation, explication des causes, recherche rationnelle des moyens de s'en sortir. Par contre, on peut créer une situation telle qu'elles seront conduites à se comporter d'une façon différente : alors elles découvriront toutes leurs possibilités auparavant cachées.

2-1 La communication

Quatre grands principes sont avancés par cette école concernant la communication :

a) Deux niveaux de sens dans un message :

- L'information, ou le contenu : c'est ce qui est dit.
- La relation entre les individus.

Ex : *Je m'approche d'une jeune femme pour lui demander mon chemin (contenu). Ce n'est pas un hasard si je l'ai choisie plutôt que le monsieur à côté (relation).*

b) Dualité dans la communication d'un message :

et complémentaires : le digital lié au langage et à un code (pour communiquer, il est nécessaire que les interlocuteurs aient un code commun, une même langue) et l'analogique : gestuelle, mimique et posture. Ce mode est plus intuitif et reste compréhensible.

c) La ponctuation des échanges :

Ce sont tous les échanges dans une communication et le regard que chacun porte sur le comportement de l'autre. Ex : *Lui s'enferme dans sa chambre parce que sa femme râle ; elle râle parce qu'il s'enferme dans sa chambre.* Peu importe de savoir qui a raison ou tort, l'important est de comprendre que chacun marque son échange pour maintenir le système dans cet équilibre.

d) La méta communication :

Méta communiquer, c'est échanger sur sa propre communication au niveau du contenu ou au niveau de la relation. Exemple : «*Si je te dis ça, c'est parce que je t'apprécie* », j'explique et justifie le pourquoi de ma communication. En tapant sur un verre pour obtenir le silence, je « méta communique » : je souhaite communiquer quelque chose.

2-2 L'analyse transactionnelle

L'analyse transactionnelle est une théorie née aux Etats Unis, grâce aux recherches du Docteur Eric Berne. Elle part du postulat suivant : nous fonctionnons suivant les trois états de l'individu, ou

ient » qui définissent notre personnalité :

L'état Parent

Il correspond à nos normes sociales et à nos schémas (ou modèles) de comportement. De ce point de vue, il y a les choses qui se font et celles qui ne se font pas. Il se subdivise en deux :

- Le parent normatif, ou parent critique, qui impose, juge, critique, dirige, dévalorise, etc...
- Le parent bienveillant, ou parent nourricier qui aide, prend en charge, protège, voire surprotège, facilite, etc.

L'état Adulte

Il correspond à un équilibre entre les « pulsions » de l'état Enfant et les « normes » de l'état Parent. Il y a les choses qui sont possibles et raisonnables, et celles qui ne le sont pas de façon objective. Il analyse, il réfléchit, il demande, il évalue, il pèse le pour et le contre.

L'état Enfant

Il correspond à nos capacités intuitives et à notre spontanéité, c'est l'enfant qui sommeille en chacun de nous. L'état enfant se subdivise en trois :

- L'enfant adapté soumis qui s'adapte et/ou se dévalorise

elle qui se révolte

Le **enfant** **Moï** qui exprime spontanément ses envies et ses émotions

Chaque état du Moi a des aspects positifs ou négatifs comme nous le voyons dans le tableau suivant :

Positif	Négatif
Protège et conseille	Etouffe et contraint
Rappelle les règles	Dévalorise et sanctionne
Analyse et observe	Froid, distant sans sentiments
Comprend rapidement	Confond rêve et réalité
Franc et drôle	Incontrôlable et insolent

Lorsque deux personnes dialoguent, elles le font par l'intermédiaire d'un des trois états du Moi qui s'adresse à l'un des trois états du Moi de l'autre. Ces échanges portent le nom de «transactions » et elles sont positives ou négatives.

- Il y a des transactions qui sont positives et peu ambiguës.
- Il y a des transactions négatives, floues et ambiguës.

3- Approche systémique

La théorie des systèmes est née d'un modèle mathématique reporté sur les groupes humains. C'est le biologiste Ludwig Von

Il a travaillé sur la "théorie générale des systèmes" (ouvrage sur le fonctionnement des systèmes biologiques, économiques, mathématiques et informatiques). C'est un ensemble d'objets qui sont les éléments du système et la relation des objets et des propriétés des objets. **Ce serait la relation qui ferait tenir le système.** Un tout n'est pas seulement une somme d'unités : *"C'est un ensemble d'éléments interdépendants, c'est-à-dire liés entre eux par des relations telles que, si l'une est modifiée, les autres le seront aussi et que, par conséquent, tout l'ensemble est transformé"*.

Les concepts de la théorie systémique se trouvent au croisement de deux autres théories : celle de la communication autour des travaux de G. Bateson et celle de la théorie des systèmes. Une application de ces théories dans le champ de la thérapie familiale donne naissance à ce que l'on nomme aujourd'hui l'école de Palo Alto. En 1956, l'équipe met en avant la théorie du double lien ou double contrainte (double bind) qui serait un système pathologique de relations familiales dans lequel s'émettent des messages contradictoires. Cela est également le cas pour les couples où certains hommes émettent ce type de messages contradictoires : *c'est parce que je tiens à toi que je suis violent !*

La famille paraît comme un système ouvert où tous les membres sont en interrelation constante mais aussi en relation avec l'extérieur. Jackson s'est aperçu que si l'état d'un malade dans la famille s'améliorait, cela avait des répercussions sur l'état général de la famille. (Homéostasie familiale). L'homéostasie est une

Le système de préserver son équilibre, sa survie dans un environnement qui change.

Il existe en Thérapie familiale systémique plusieurs concepts utilisés :

- *La communication paradoxale* : dans le système de communication à l'intérieur d'une famille, les relations se font sous le mode du double bind. Ce sont des injonctions contradictoires, pour lesquelles aucune réponse satisfaisante n'est possible.
- *le patient désigné* : une des personnes de la famille est identifiée comme malade et devient porteur de la symptomatologie du groupe. C'est l'homéostasie du système au dépend du malade.
- *La transmission entre les générations* : C'est à la suite d'un dysfonctionnement sur trois générations que naîtrait une psychose chez un individu.
- *La notion de circularité* : le comportement de l'enfant se détermine par un système d'implications, d'actions, de réactions et de rétroactions face au comportement de la mère, et vice versa.

En thérapie familiale systémique, le thérapeute n'est pas qu'un observateur, il est aussi acteur qui applique le principe de la multi causalité et il considère que la famille est un système vivant, « organisé et adaptable ».

On ne peut donc pas dire que la théorie systémique ne se définit ni comme une science, ni comme une discipline mais comme une approche proposant un point de vue original sur la réalité et une méthode pour aborder les problèmes dans leur complexité systémique : la personne n'est plus seulement envisagée dans sa réalité intrapsychique, mais également dans son contexte. En effet, tout individu entre en interaction permanente avec d'autres personnes et existe comme membre à part entière d'un système. Les rôles, comportements et attitudes se définissant aussi par rapport à ce système.

4- Le concept de soi

« *L'image de soi est le produit de la façon dont nous croyons que les autres nous voient*⁵ ». Ce postulat est admis par la plupart des psychologues, psychiatres et sociologues.

1- Apparition du concept de soi

A la naissance, nous n'avons aucun sens de nous-mêmes, de notre soi. En grandissant nous essayons d'« être », les gens qui nous entourent, nous plaisent ou pas. Nous les imitons et nous nous identifions à eux. L'enfant peut ainsi tester les comportements et prévoir des réponses. Ces interactions le conduisent à avoir conscience du « je ». En retour, il apprend ce qui est bien ou mal, ce

⁵ C. Terrier : *Concept de soi (Qui je suis)*. www.cterrier.com/cours

pas faire. Avec l'âge l'enfant n'a plus à jouer ces rôles extérieurement, il peut les imaginer.

La façon dont les gens parlent de nous durant ces périodes, façonne notre perception de nous-mêmes. Une vision positive rend l'enfant positif et optimiste, une vision négative rend l'enfant négatif et pessimiste.

La notion de soi, s'acquiert par la communication interpersonnelle. Nous sommes l'acteur principal de notre communication, pour cette raison la maîtrise de notre communication passe par une bonne connaissance de ce que nous sommes.

La mauvaise perception de soi peut conduire à des comportements inadaptés qui renforcent la mauvaise image de soi. Inversement une bonne perception de soi entraîne un processus positif de valorisation personnelle. On peut finalement dire que l'image de soi est la façon dont nous croyons que les autres nous voient, nous agissons fréquemment en fonction de ce que nous pensons que les gens attendent de nous et pas en fonction de ce qu'ils attendent réellement de nous.

L'estime de soi change par la communication interpersonnelle, la perception de soi n'est pas fixée une fois pour toute, elle évolue tout au long de notre vécu, grâce à nos rencontres et nos expériences.

estime de soi

L'estime de soi résulte du regard que l'on porte sur soi. Parfois nos actes ou nos propos ne correspondent pas à cette vision idéalisée et dans ce cas nous sommes déçus. Parfois nous cachons certains aspects de nous-mêmes, de peur d'être rejetés ou nous nous créons un personnage plus conforme à notre être idéalisé. Ces pratiques sont difficiles à assumer à long terme et il n'est pas possible de tricher éternellement.

Tout processus de communication ou l'être s'engage personnellement se déroule en deux temps : une étape où on s'expose personnellement et une étape de rétroaction. L'estime de soi serait donc ce que nous ressentons lorsque ce que l'on fait correspond ou se rapproche de l'image que nous avons de nous-mêmes.

Dimension de soi

La fenêtre de Johari met en évidence les différentes dimensions du soi. Les parties connues de soi et non connues, les parties connues des autres et inconnues des autres.

Secteur libre	Secteur aveugle
Etat civil, profession Vêtements	Voix Gestuelle
Secteur caché	Secteur inconnu
Sentiments, motivations Jardin secret	Possible inconnu Inconscient

de soi et des autres, il représente le soi
pas d'anxiété lors de sa divulgation

- **Le secteur aveugle** : Connu des autres et non de soi (Timbre de voix, gestuelle, mauvaise haleine...)
- **Le secteur caché** : Connu de soi et inconnu des autres, nous ne voulons pas le partager, c'est notre intimité (sentiments, motivations...)
- **Secteur inconnu** : Inconnu de soi et des autres. Ce secteur n'a pas encore atteint notre conscience.

Toute communication débute par une exposition du secteur libre, nous protégeons notre moi réel en exposant des masques par exemple on va discuter du temps, de généralités... Une grande partie de l'énergie est dépensée à se protéger. La communication est indispensable à l'équilibre et à la connaissance de soi. Elle doit être constructive et positive pour être pleinement satisfaisante.

L'ouverture de soi

Sans l'ouverture de soi il n'est pas possible de développer une relation personnelle avec quelqu'un. Garder le silence sur soi, c'est demeurer un étranger pour les autres. La communication étant un processus interactif, le degré d'ouverture de soi détermine celle de l'autre personne. Mais l'ouverture de soi doit être appropriée aux personnes et aux situations. Il est parfois bon de savoir se taire, de

visions, ses désirs et certaines personnes peuvent se sentir contraintes et anxieuses par trop d'ouverture.

Le descriptif qui va suivre ne vise pas à décrire des stéréotypes mais des tendances :

- **Concept de soi peu élevé**

Ces personnes utilisent souvent des clichés ou des expressions neutres, peu d'originalité dans leur propos et peu de confiance dans leurs pensées. Souvent critique et cynique vis-à-vis d'eux-mêmes, ils refusent les éloges, méprisent le succès, sont souvent plaintifs et pessimistes.

- **Concept de soi élevé**

Ces personnes utilisent des expressions originales, font part de leurs idées, ne parlent pas d'eux-mêmes en termes prétentieux, acceptent les louanges ou les blâmes, acceptent leurs erreurs, sont optimistes et non dogmatiques.

Finalement pour réussir une bonne communication interpersonnelle il est indispensable de bien se connaître, de connaître ses besoins, son caractère, et en ce qui concerne notre recherche on peut l'illustrer dans le cas où la femme battue doit avoir une bonne estimation de soi pour mieux affronter la réalité.

CHAPITRE II : VIOLENCE ET AGRESSIVITE

Souvent les termes de violence et d'agressivité sont utilisés l'un pour l'autre alors qu'il existe pourtant une différence entre ces deux notions.

Il y a lieu de distinguer agressivité et violence car ces deux concepts ne sont pas de même nature. Ce n'est pas uniquement une question de degré entre ces deux types de comportements. Un bon nombre de personnes par exemple, ne franchiront jamais le pas de la violence et ceux qui passent à l'acte de violence sont mus par une pulsion difficilement contrôlable.

1- L'agressivité

L'agressivité est une tendance à attaquer l'intégrité physique ou psychique de l'autre. Mais elle est aussi une composante de la personnalité et des comportements adaptatifs d'un individu. Cette double définition met en évidence l'ambiguïté majeure de ce concept : elle est en quelque sorte un mal nécessaire.

Dans d'autres langues, il est possible de contourner cette difficulté comme dans la langue anglaise qui utilise deux mots différents : "Agressivity" ou l'agressivité dans son sens négatif et "Agressiveness" qui fait référence à une agressivité positive et serait synonyme de combativité.

port intéressante pour nous, car elle permet d'envisager le comportement agressif sous un autre angle : comme une tentative plus ou moins réussie d'adaptation à l'environnement mais aussi comme une volonté puissante d'affirmation de soi. La dimension subjective de l'agressivité ne facilite pas non plus la clarification de ce concept car ce qui est pour l'un considéré comme un geste agressif, est pour un autre une simple boutade, pour un autre encore, une menace ou enfin peut ne susciter aucune réaction.

L'agressivité dépend en effet pour chaque individu de son seuil de tolérance qui dépend lui-même de son vécu familial et social et du seuil de tolérance de la société dans laquelle il vit. Ce qui est considéré comme étant un comportement agressif dans une société ou un groupe social, peut ne pas l'être dans un autre : se donner de grandes claques dans le dos en signe d'amitié est très mal perçu au Japon par exemple.

1.1 Caractéristiques de l'agressivité

C'est une attitude destinée à nuire à une autre personne ou à soi-même (auto agressivité). Il ne peut y avoir agressivité sans un certain plaisir à faire souffrir l'autre ou à se faire souffrir. Le lien avec l'autre n'est jamais rompu. Le "visage de l'autre", selon l'expression du philosophe Lévinas, n'est pas nié, il reste présent chez l'agresseur durant tout le conflit. C'est pour cette raison que dans les thérapies d'inspiration comportementaliste on demande à l'agresseur de ne pas regarder l'autre, de changer de pièce et de

qui est face à lui quand il sent son agressive et... d'ailleurs ce que nous avons conseillé nous-mêmes à de nombreuses femmes violentées.

Les recherches en biologie ne sont pas encore aujourd'hui probantes et aucun élément n'a été retrouvé comme étant lié de façon indiscutable et spécifique à l'agressivité, néanmoins des travaux de neurophysiologistes définissent trois niveaux :

- 1 - Un niveau réflexe préprogrammé neurologiquement.
- 2 - Un niveau plus élaboré où interviendrait l'affectivité en fonction du vécu personnel.
- 3 - Un troisième niveau confrontant le sujet à ses expériences personnelles et à un contexte socioculturel.

La psychologie insiste sur le rôle des carences affectives précoces, des comportements, gestes, attitudes et paroles agressives connues très tôt et provenant tant de l'environnement social que physique de l'individu, ainsi que des frustrations répétées dans tous les domaines, imposées au sujet. La précocité de l'enracinement de l'agressivité dans le psychisme du nourrisson ne lui permet pas d'élaborer une défense efficace. Dès lors, les réactions face aux frustrations peuvent être alimentaires (vomissements), langagières (cris, hurlements) ou comportementales en développant un état d'inhibition ou d'apathie, de retrait par rapport au monde ou, au contraire, une agitation permanente pour lutter contre l'anxiété. Si aucune prise en charge psychologique n'est là pour soutenir cet

peusement, il a de très fortes chances de devenir un enfant puis un adolescent et un adulte agressif⁶.

2- La violence

La violence (du latin vis : force – vigueur) est une force brutale qu'un être impose à un autre, pouvant aller jusqu'à la contrainte, exercée par l'intimidation et la terreur. Elle est du registre de l'instinct de survie. L'activité vers laquelle tend la pulsion n'est pas de nuire à l'autre mais de survivre. Le seul but recherché concerne la sécurité du sujet et peu importe, dans l'instant de la violence, le mal fait à l'autre. Le rapport à l'autre, dans ce geste ou cette parole, est fondamentalement changé.

La violence implique la négation de l'autre : l'autre n'est plus une personne mais un objet qui permet à l'individu violent de libérer cette force brutale en lui et qu'il pense non maîtrisable. Celui qui subit la violence a l'impression d'être un objet à la disposition de l'autre. Il a le sentiment de ne plus être considéré comme une personne.

Pour le sujet violent, l'autre représente une menace, son sort compte peu car il n'est pas considéré en fonction de son identité, il représente seulement un objet menaçant qu'il faut détruire pour pouvoir survivre.

⁶ بدرة معتصم ميموني الأضطرابات النفسية و العقلية عند الطفل و المراهق. ديوان المطبوعات الجامعية. 2003

conséquence la destruction du lien. A l'univers de l'agressivité, celui qui a été l'objet de la violence pour un autre redeviendra difficilement un interlocuteur avec qui la coexistence est possible. Le lien a de fortes chances d'être rompu.

2.1 Origine de la violence

A l'origine de la violence se trouve la menace de l'identité : lorsque l'image de soi est menacée, humiliée, dévalorisée, bafouée. Lorsque l'amour-propre est blessé, le narcissisme subit alors une sorte d'effraction (rupture entre la réalité interne (le ressenti) et la réalité externe) et la violence apparaît. Le sujet est atteint car il est disqualifié. Il y a une profonde mésestime de soi qui remonte à l'enfance. L'individu violent selon de nombreux auteurs a une image négative de lui-même.

L'intensité des émotions soulevées empêche tout processus de pensée. Le moi, en manque de moyens de défense, est perturbé, les représentations mentales qui pourraient le soutenir et permettre une réponse plus adéquate, sont en inadéquation par rapport aux affects.

- *Thérapies possibles :*

Il va donc s'agir d'aider le sujet violent, dans un travail de « rééducation », à imaginer des « chaînons intermédiaires » que sont les représentations mentales, susceptibles de lier « l'excitation traumatique » (réalité externe) à sa réalité interne. L'image assure

et de transformation de la tendance à agir
tout de suite. Sans ces « chaînons intermédiaires » le sujet n'arrive
pas à symboliser et il devient violent.

Pour soigner la violence, il s'agit de rendre possible une
meilleure intégration psychique à l'aide d'un certain nombre de
moyens :

- Aider l'individu à incorporer la loi : Interdit de faire du mal à l'autre La violence est un appel à la Loi : l'homme ne peut vivre sans normes, sans objectifs, sans repères et surtout sans sens.
- Mettre l'individu en face d'adultes qui ont été en mesure de canaliser leur violence dans la vie quotidienne (thérapies de groupe).
- L'aider à élaborer sa violence en apprenant à retarder le passage à l'acte : la situation traumatique exige pour le sujet violent une décharge immédiate.

Transformer le dispositif pulsionnel en une force créatrice : la sublimation, selon Freud⁷, est une issue à la violence en permettant le déplacement de cette quantité de forces extrêmement importante sur autre chose. On nomme cette capacité d'échanger le but d'origine contre un autre but : la capacité de sublimation. C'est un travail à accomplir par tout sujet violent et ceci engage un travail psychique. Il explique qu'il faut aider l'autre à sortir de l'impasse liée à un moment de rupture psychique en permettant une

⁷ Freud, *Introduction à la psychanalyse*. Petite bibliothèque Payot. Paris 1976

information de l'agir en une capacité de plaisir
à l'œuvre. Et face à une transformation, d'un passage de la quantité à la
qualité implique obligatoirement un travail psychique. Il suppose un
double mouvement : à la fois préserver toute l'intensité de la pulsion
et en même temps faire dévier la décharge pulsionnelle vers des
voies en accord avec l'accomplissement ou la réalisation du moi. Ce
processus est déterminant pour la construction du sujet, il est à la
base des activités scientifiques, sportives, artistiques, idéologiques,
c'est-à-dire à l'ensemble des activités qui jouent un rôle fondamental
dans la vie des êtres.

A partir du moment où le sujet ne peut plus trouver de limites,
où il perd la possibilité de se protéger lui-même, l'une des façons de
sortir de cette situation est d'introduire un tiers dans la relation.

Conflit et médiation

Le terme de conflit revêt différents sens. Les psychologues
parlent de conflit intrapsychique c'est-à-dire du conflit qui se vit à
l'intérieur de la personne :

- soit un conflit manifeste ou latent lorsqu'il s'agit d'une opposition entre pulsions individuelles et interdits sociaux (entre le ça et le sur-moi),
- soit une situation de conflit lorsque la personne vit, en elle, un antagonisme de motivations ou de désirs contradictoires (j'ai envie de... et en même temps j'ai peur de....).
- des relations interpersonnelles (d'un simple désaccord à une situation de crise),

Le terme de conflit pour qualifier :

- des relations sociales (domaine du travail),
- des affrontements entre Etats (le conflit réfère à la guerre)

Il est intéressant de noter ici que le terme de conflit, en langue chinoise, se compose de deux caractères, l'un signifiant « danger » et l'autre « opportunité ». Le conflit est destructeur quand il reste dans le non-dit ou qu'il est réglé par ou dans l'agression et la violence. Il ne fait rien avancer et ruine peu à peu un sujet ou un groupe quand la situation conflictuelle est bloquée. Il est positif quand il est assumé et géré en soi ou conjointement par les parties concernées.

Si le conflit est le problème de base, s'il est source de difficultés, de souffrances, s'il contraint la personne à recourir à des mécanismes de défense (cris, colères, bouderie, retrait, fuite...) et les groupes à exercer des pressions, il constitue néanmoins un élément structurant pour le développement de la personne. Il est également un facteur essentiel de changement et d'évolution.

De nombreuses études⁸, mais aussi l'expérience, montrent que le conflit est non seulement inévitable mais qu'il est nécessaire. L'idée de conflit a le mérite essentiel de mettre l'accent sur le fait que le développement du sujet, la relation interpersonnelle et toute la vie en groupe n'est jamais totalement harmonieuse. La santé mentale d'un individu, d'un groupe, d'une société dépend de sa

⁸ Conflit, mettre hors-jeu la violence. Sous la Direction de B. Bayada, A.C. Bisot, G. Boubault, G. Gagnaire - 3^{ème} édition – Chronique sociale – Lyon Nov. 2000

onflits. C'est le dialogue qui permet de
à l'affrontement. Pour se développer
humainement ou pour vivre ensemble, nous avons besoin du
langage.

Un proverbe wolof (Sénégal) affirme « *qu'il n'y a pas deux personnes qui ne s'entendent pas, il y a seulement deux personnes qui n'ont pas discuté* ». Ceci est une manière imagée de dire que notre histoire personnelle ou celle des groupes sociaux est surtout une affaire de langage. En situation de conflit, il va falloir parler, s'expliquer, proposer des solutions pour arriver à un compromis. Quand toute attitude coopérative est impossible, quand les antagonistes n'ont plus le recul suffisant pour entrevoir la moindre solution, l'aide extérieure peut s'avérer utile. Le conflit surgit de l'affrontement d'idées, d'intérêts, de désirs contradictoires ou de besoins opposés. Chacun défend ses droits, ses idées, son pouvoir, sa liberté, sa vie... L'autre apparaît comme : « *celui dont les désirs s'opposent aux miens, dont les ambitions se dressent contre les miennes, dont les projets contrarient mes projets, dont les droits lèsent mes droits, dont le territoire empiète sur mon territoire et dont la liberté menace ma liberté* »⁹.

C'est dans la résolution du conflit que chacun peut se faire reconnaître. Cela suppose certaines aptitudes. Quand un sujet ou un groupe ne se sent pas les compétences suffisantes pour arriver à cela, la médiation s'impose pour rechercher un règlement humain et acceptable pour soi-même et pour les autres. Toutes les sociétés

⁹ Op cité

ent des usages destinés à éviter l'escalade dans le conflit. En Afrique, la palabre organisée autour du Sage permet de réguler les tensions. Chez les Asiatiques, le problème est souvent soumis au chef de famille. En Inde, le « panchayat », assemblée de cinq anciens, résout les disputes de la communauté, plus proche de nous en Kabylie c'est la Djamâa qui est le médiateur en cas de conflit.

La médiation est un processus qui vise à amener la personne en conflit avec elle-même à trouver des compétences nécessaires pour sortir du conflit (c'est souvent le rôle du psychologue, mais ce peut être aussi celui du médiateur). Pour deux personnes ou pour des groupes, la médiation a pour but d'amener les parties en conflit, enfermées dans leurs monologues, à se rencontrer et à renouer la communication.

Ainsi, traditionnellement les conflits conjugaux sont traités sous l'angle de la femme victime qui vient, en période de crise, à la rencontre du psychologue pour une écoute, une orientation et une aide. Or, les professionnels de santé et même les services de police, affirment que les femmes violentées retournent dans la plupart des cas auprès de leur conjoint. Il semblerait donc que le travail d'aide à la femme violentée reste insuffisant de par les nombreux retours au domicile conjugal, d'une part et de par la continuation de la violence conjugale, d'autre part.

Ainsi, de nombreuses réflexions sur le sujet mettent en avant le fait qu'il existe deux partenaires et non un seul dans la relation de



PDF
Complete

*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

ence conjugale : une femme violentée et
un homme violent. L'évolution de l'approche de la violence
conjugale, à savoir la prise en compte des deux partenaires, se
retrouve dans des pays comme le Canada, la Suisse et la Belgique
qui ont été les premiers à établir un protocole d'intervention
lorsqu'il y a violence conjugale. L'époux ou le compagnon violent
est exclu du domicile pendant un certain temps, ce qui est
totalement exclu en Algérie ou dans des sociétés comme la notre.

LAPITRE III

VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

L'origine étymologique¹⁰ du mot violence, signifie à la fois la force, la puissance mais aussi l'essence d'une chose. Au cœur de la notion de violence se trouve l'idée d'une force, d'une puissance naturelle dont l'exercice contre quelque chose ou quelqu'un fait le caractère violent : la force devient violence lorsqu'elle dépasse la mesure imposée socialement ou perturbe un ordre.

Le sujet de la violence à l'égard des femmes en Algérie a fait l'objet pour la première fois, d'une enquête nationale (sur 9033 femmes victimes de violences) réalisée par une équipe de l'Institut National de Santé Publique (INSP, Alger 2005). Cette enquête a été commanditée par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, le Ministère de la jeunesse et des sports, le Ministère de la solidarité ainsi que le mouvement associatif. Ce travail intersectoriel se veut le continuum de réflexions émanant de travaux (qui ont débuté dès les années quatre-vingt) très parcellaires, réalisés par des praticiens : psychologues, médecins, ainsi que par des associations, des institutions étatiques (sûreté nationale, gendarmerie nationale, protection civile, CHU...)

¹⁰ Violence vient du latin « violentia », de « vis », la force, la puissance, la vigueur, mais aussi l'essence d'une chose, ou encore la ressource d'un corps pour exercer sa force. Encyclopédia Universalis

es femmes victimes de violences et qui se sont adressées aux différents services de prise en charge (Centres de soins, services de police ou de gendarmerie, Directions des affaires sociales et associations) durant le deuxième semestre 2003. Les entretiens sont proposées aux femmes victimes de violences, indépendamment de l'ancienneté de l'agression et quel que soit le type de violences subies. Les structures qui ont reçu le plus grand nombre de victimes sont, par ordre décroissant, les structures de santé, les commissariats, les tribunaux et les centres d'écoute. Ceci laisse supposer que le souci des femmes violentées n'est pas de porter plainte immédiatement, sûrement par crainte de l'accueil mitigé dans les commissariats, mais plutôt d'être prises en charge médicalement et ensuite vient, parfois, la plainte, peut-être sous l'influence du milieu médical.

Cette étude a montré que :

- une femme sur deux est âgée entre 23 et 40 ans (donc en phase reproductive) ;
- concernant le niveau d'instruction : 26,8% sont analphabètes, 26,2% de niveau moyen, 19,8% de niveau secondaire et 5,6% de niveau supérieur ;
- pour les $\frac{3}{4}$ des cas, la victime a été agressée par l'époux au domicile conjugal ;
- 72,3% des femmes victimes sont sans profession ;

violences sexuelles dont 2,5% qualifiées

- Les femmes de milieu socio économique défavorisé sont les plus vulnérables ;

Ce qui nous interpelle au vu des principaux résultats de cette étude c'est que les trois quart des violences se passent dans l'espace familial et plus précisément dans le couple et ceci va être conforté par une autre étude (MDCFCE/CRASC/UNIFEM 2006) initiée par le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine et réalisée par le centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle.

Cette étude va utiliser deux approches : l'une quantitative (une enquête de prévalence des violences à l'égard des femmes) et l'autre qualitative (études de cas de personnes violentées et des focus groupes de jeunes). Cette étude fait partie d'un ensemble de mesures émanant de la Stratégie Nationale de lutte contre les violences faites aux femmes qui a été mise en place par le ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine.

Les résultats de cette enquête nationale montrent que les violences à l'égard des femmes, nécessitent un travail de coordination et de collaboration entre différents ministères et secteurs, pour, dans un premier temps, approcher le phénomène et ensuite pour optimiser les moyens de prévention et de lutte contre ce grave problème de santé publique, ayant des répercussions, non

et la santé physique et mentale de ces femmes, mais aussi sur l'équilibre de leur famille et sur la société dans son ensemble.

Cette étude a été le prélude à une réflexion nationale, à la prise de conscience de la gravité du problème et a amené à une plus grande implication des pouvoirs publics, d'où la réflexion et la mise en place de la stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes et de la nécessité d'une enquête nationale de prévalence de la violence à l'égard des femmes. Cette enquête nationale met notamment l'accent sur le fait que les violences sont généralement exercées à l'intérieur du groupe familial et notamment au sein du couple.

1- Violences à l'égard des femmes

La violence envers les femmes est une violence fondée sur le genre et elle va s'articuler autour de trois volets essentiels :

- La discrimination sexuelle : violence exercée sur la femme parce qu'elle est femme
- Les relations déséquilibrées de pouvoir : hommes représentant l'autorité, le pouvoir et les femmes la soumission
- La tolérance sociale : en raison de cette distribution déséquilibrée des rôles et des pouvoirs, au sein de la société, celle-ci va expliquer cette violence et parfois la justifier.

Types de violence

La violence verbale s'entend. Certains hommes violents vont, élever le ton, pour intimider leurs compagnes, d'autres, au contraire, vont prendre une voix plus méprisante et moqueuse. D'autres vont utiliser injures, menaces et sarcasmes envers leur épouse.

La violence psychologique s'exprime par des attitudes diverses, des propos méprisants, humiliants. Le compagnon violent renvoie à la victime une image négative d'elle-même, faite d'incompétence et de nullité. Il l'atteint dans son image et progressivement la victime perd confiance en elle et en ses possibilités. Peu à peu s'installe le désespoir et une acceptation passive de ce qui arrive. Elle peut aller jusqu'à penser qu'elle mérite ce châtiment. Elle s'isole, s'enferme dans sa honte, n'ose plus prendre d'initiative. Cette violence peut conduire à la dépression et au suicide mais aussi à des comportements violents envers ses propres enfants.

La violence physique, contrairement à une idée répandue, elle n'est pas toujours présente dans des situations de violence conjugale. L'homme utilise cette forme de violence quand sa femme manifeste trop d'indépendance à son goût, quand il n'a pas réussi à contrôler tous les comportements de celle-ci. Il passe donc aux coups, à la brutalité ou à la contrainte physique.

La violence sexuelle est la plus occultée. La personne violente oblige sa compagne à avoir des rapports sexuels malgré elle ou des

en mode qu'elle réprouve (sodomie, relations...). Les femmes ont beaucoup de mal à en parler parce qu'elles restent associées aux obligations du mariage et du devoir conjugal mais aussi car ces sujets d'ordre sexuel sont tabous dans de nombreuses sociétés.

La violence économique exercée différemment selon les milieux : pas d'argent pour le ménage, obliger l'épouse à toujours demander pour ses besoins les plus primaires ainsi que pour ceux de ses enfants, allocations familiales non versées... Cette violence aura pour objet de déposséder la victime de toute possibilité d'autonomie financière.

Les formes que peut revêtir la violence conjugale sont multiples, mais en tant que psychologue clinicienne, il s'agit d'être à l'écoute et de bien analyser les cas rencontrés de femmes violentées et comprendre à travers le récit de leur vécu ce que la personne agressée considère comme étant un acte violent. Si cette prise de conscience n'est pas faite, toute prise en charge peut s'avérer difficile et ardue.

CHAPITRE III

LA VIOLENCE CONJUGALE

1- Définitions

Il n'existe pas de définition universellement acceptée de la violence à l'égard des femmes. Néanmoins, un groupe international d'experts réuni par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en février 1996 a estimé que la définition adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies constituait une référence utile pour les activités de l'OMS. La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (1993) définit la violence à l'égard des femmes comme : *« tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée »*.

La violence conjugale réfère à toute situation où, dans le cadre d'une relation privilégiée (le mariage), un des partenaires utilise un rapport de force pour contrôler l'autre. Elle implique l'usage de la force et de la menace. A une extrémité, il y a une menace, à l'autre, il y a la mort. Entre les deux, toute une foule de comportements quotidiens, depuis les coups superficiels jusqu'aux blessures graves, en passant par l'agression sexuelle, la violence psychologique et le viol.

idée d'une violence exercée à l'intérieur du couple est récente, cela s'explique par le fait que la violence conjugale n'a pas toujours été condamnée. Pendant longtemps et dans de nombreuses sociétés un époux avait droit presque de vie et de mort sur son épouse.

2- Un phénomène récemment réprimé : évolution des lois

La violence conjugale a été un sujet tabou durant longtemps mais qui tente actuellement de sortir du cercle privé. Toutefois, la violence conjugale n'a pas toujours été interdite au niveau pénal.

En effet, dans les sociétés occidentales du XII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, les violences conjugales étaient légitimes par le droit de correction. Un des paragraphes du droit coutumier au XIV^{ème} siècle stipulait : « *Le mari qui bat sa femme, la blesse, la taillade de bas en haut et se chauffe les pieds dans son sang, ne commet pas d'infraction s'il la recoud et si elle survit* ». En 1810, le Code Pénal français, autorise l'homicide de la conjointe s'il y a adultère. Cependant, les lois ont évolué à partir du XX^{ème} siècle en reconnaissant la violence conjugale comme interdite ou comme faisant partie de la globalité « coups et blessures volontaires ».

A partir de 1970, les femmes du monde entier commencent à se regrouper et à s'organiser en mettant en commun leurs problèmes. Elles dénoncent le viol, l'inceste, la prostitution, les violences familiales et y compris les rapports sexuels forcés au sein

aux pouvoirs publics l'aide et l'arsenal

En France, en 1994, le nouveau Code Pénal reconnaît la violence conjugale comme un délit qui relève du Tribunal Correctionnel. Il a également substitué aux termes de coups et blessures de l'ancien code, celui de violences (coup porté, brutalité, voie de fait, acte volontaire de violence physique ou morale).

En Algérie, La violence à l'encontre des femmes et des filles est, à l'heure actuelle, considérée comme un problème de *santé publique majeur*, qui concerne la santé et les droits de la personne humaine. A tout moment de leur vie, dans leur enfance, leur adolescence, à l'âge adulte ou pendant leur vieillesse, les femmes peuvent subir des mauvais traitements d'ordre physiques et/ou psychologiques. Elles passent de l'autorité d'un père, frère, cousin, voisin à celle du mari, du beau-père ou du beau-frère : « *la société algérienne, société traditionnelle en mutation douloureuse vers la modernité, accepte difficilement l'existence du sujet autonome, libre dans ses choix individuels, plus particulièrement lorsqu'il s'agit des femmes* »¹¹. Il s'agit là d'un problème d'ordre sociétal qui appelle l'action coordonnée de multiples secteurs.

Les résultats des premiers efforts déployés par l'Etat algérien¹², par le biais du Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine, pour élaborer un ensemble d'indicateurs

¹¹ Khodja, S., *Nous les Algériennes. La grande solitude*, Alger, Casbah Editions, 2002, p.101.

¹² Voir à ce propos les engagements de l'Algérie sur le plan international : ratification de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et adoption des programmes d'action des conférences internationales des années 90 (Vienne, Le Caire et Pékin)

par la mise en place d'une Stratégie Nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, démontrent, qu'il faut poursuivre les démarches de compréhension du phénomène, notamment par des activités de collecte de données et de recherche sur les différentes formes d'expression et de manifestation de cette violence.

En ce qui concerne la violence conjugale en Algérie et ce qui a été réalisé comme enquêtes et études nationales, nous pouvons dire que « *plus de deux femmes sur trois acceptent qu'un mari puisse battre sa femme* », selon les résultats de la troisième enquête nationale à indicateurs multiples (MICS3) pour la période 2006-2009. L'enquête révèle que les principales raisons invoquées par les femmes qui disent accepter qu'un mari puisse battre sa femme sont : si elle sort sans le lui dire, si elle néglige son foyer, si elle se dispute avec lui, si elle refuse d'avoir des rapports sexuels et si elle brûle la nourriture.

D'après le Quotidien du 08 Mars 2009, on compte plus de 4500 femmes victimes de violence chaque année et selon les chiffres rendus publics par la Direction Générale de la sûreté nationale, il y aurait eu de janvier à juin 2008, près de 4.490 dépôts de plainte pour violences conjugales ou autres à l'échelle nationale.

Selon l'enquête nationale : Prévalence à l'égard des femmes en Algérie réalisée par le centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) pour le compte du Ministère délégué chargé

condition féminine¹³, pour les $\frac{3}{4}$ des cas, la victime a été agressée par l'époux au domicile conjugal, « souvent au vu et au su des enfants, ce qui est d'un mauvais pronostic quant à leur devenir psychologique. L'enfant risque de reproduire, d'abord sur sa sœur, sa camarade de classe et plus tard sur son épouse, cette violence qu'il finira par considérer comme légitime car elle constitue un élément de référence du mode relationnel parental. »¹⁴

L'enquête révèle que l'acceptation de la violence conjugale « est plus généralisée à l'est du pays par rapport aux autres régions, où 78,9% acceptent qu'un mari batte sa conjointe ». Des différences sont observées également, selon le milieu de résidence, puisque l'enquête fait ressortir une plus grande acceptation du phénomène en zone rurale avec 74,6% contre 62,7% en zone urbaine.

Les femmes mariées au moment de l'enquête sont relativement plus nombreuses à accepter cette pratique que les célibataires et les femmes divorcées ou veuves. On relève toujours selon la même enquête que les conjoints forment 15,8% des agresseurs, les amants ou les fiancés 4,21%, alors que 3,21% sont des frères, 2,9% des ascendants, 0,77% des pères et 72% des étrangers à la famille (voisins, collègues...). Par ailleurs, le rapport a précisé qu'il n'y a aucun profil ni pour l'agresseur, qu'il peut être cadre ou chômeur,

¹³ Violences envers les femmes en Algérie. Analyse des résultats de l'enquête nationale de prévalence. B. Moutassem-Mimouni, N. Benghabrit-Remaoun, R. Abdellilah FZ Sebaa. CRASC/UNIFEM/MDCFCF

¹⁴ Op Cité

être femme au foyer ou cadre et environ 75% de ces agressions ont eu lieu au domicile conjugal.

Le centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF) a mis en place un projet permettant de réunir les cas de violences contre les femmes identifiées au niveau des différents centres d'écoute. Les résultats révèle que la victime type après 147 cas de femmes victimes de violences, est une femme au foyer, mariée avec deux enfants ; elle a 32 ans, a suivi des études secondaires, ne travaille pas, elle habite un appartement dans une grande ville et elle est battue, insultée et terrorisée par son mari depuis plusieurs années. Pour ce qui est de l'agresseur ce serait plutôt un homme marié, âgé de 45 ans, ayant un niveau d'instruction moyen et il est le mari de la victime.

En ce qui concerne les types de violences, les résultats montrent que les violences physiques sont citées massivement en premier, tandis que les violences psychologiques sont citées en second et les violences économiques en troisième. La violence conjugale apparaît bien comme la plus fréquente¹⁵.

Ces enquêtes, recherches et études, ne reflètent qu'une infime partie de la réalité, car il y a le chiffre noir de cette réalité, vu que des milliers de femmes vivent cette situation de violence dans le

¹⁵ Réseau National des centres d'écoute sur les violences contre les femmes en Algérie. Premiers résultats, juin 2009

issent de porter plainte contre leur époux

ou parent proche.

3- Les obstacles au changement : les mythes de la femme victime et de l'homme violent

Il existe des mythes très prononcés autour de la femme victime et de l'homme violent en règle générale et plus particulièrement dans nos sociétés. Ceux-ci sont entretenus entre autre par les médias et certaines traditions : Si un homme frappe son épouse, sa sœur ou sa fille c'est qu'elles ont du faire quelque chose...

La femme victime

Elle aime ça : Les femmes violentées sont décrites comme masochistes. Cette définition empêche toute culpabilisation et apparente la violence à un jeu. Vu ainsi, personne ne doit intervenir puisque cela irait à l'encontre du désir de la femme. Ce mythe donne une image pervertie de la femme. **Lors de nos entretiens aucune femme violentée n'a jamais dit aimer se faire battre.**

Elle provoque : Un des moyens de légitimer la violence et de ne pas intervenir consiste à parler de provocation. Des paroles du genre : «elles l'a bien cherché !», catégorisent la femme comme provocatrice et méritant d'être violentée. Ce mythe va dans le sens du syndrome décrit par Daniel Welzer Lang, sociologue. Cet auteur décrit ce syndrome comme une prise de partie de l'intervenant.

en faveur de l'homme qui serait tout
crainte de sa violence. « Toutes les femmes ne sont pas mères, mais
toutes veulent aider les hommes, les conseiller. La femme est
dévouée individuellement à son mari mais aussi collectivement à
l'ensemble des autres hommes. On lui a forgé tout au long de sa
vie, une représentation de femme « qui assure ». Les syndromes de
la mère constituent des contraintes mentales permanentes pour
empêcher la femme de se vivre **sujet de son histoire à elle**. Nous
pourrions parler de pollution mentale permettant dans les
représentations dites féminines, l'émergence et la diffusion de
l'énoncé du mythe sur les femmes responsables de la violence
subie. »¹⁶

Ces mythes constituent un obstacle au changement, tout comme la
victimisation.

La victimisation des femmes est un procédé qui consiste à
rendre héroïque et donc acceptable, le statut de victime. Le procédé
tend à désengager la responsabilité d'un groupe social dans le but
de désigner un coupable pour obtenir une réparation. Le groupe est
alors stigmatisé comme étant dominé et victime d'un autre groupe
ou d'une situation dont il n'est pas ou peu responsable des
agissements. C'est l'éloge de l'opprimé qui prime dans le discours.
Ainsi, Elisabeth Badinter, philosophe, affirme que « *la femme prend
peu à peu le statut de l'enfant : faible et impuissant. De l'enfant
innocent, de l'enfant opprimé par des adultes contre lesquels il ne
peut rien. On en revient aux stéréotypes de jadis - au temps du*

¹⁶ D.Welzer Lang, *Les hommes violents*. Payot 1999

d les femmes, éternelles mineures, en apparemment avec hommes de la famille pour les protéger. A ceci près qu'aujourd'hui, il n'y a plus d'hommes pour les protéger... Tous les hommes sont suspects et leur violence s'exerce partout. »¹⁷

La victimisation incite alors la femme à baser son discours sur le statut de victime. Ainsi, consciemment ou non, la femme a tendance à calquer son discours sur ce qu'elle pense être un discours « légitime » de femme battue. En effet, si la protection de la femme battue est un droit, ce droit est à conquérir en convainquant les intervenants à tous les niveaux, qu'elle doit être aidée concrètement en pensant par exemple, à des structures d'accueil temporaires pour elles et leurs enfants.

L'homme auteur de violence conjugale

Un alcoolique/un toxicomane : Vouloir expliquer la violence de l'homme par la prise d'alcool ou de drogues rassure, il suffirait de supprimer son addiction à un produit, pour supprimer sa violence. Cette association de violence et alcool/drogue permet aux hommes de se présenter comme irresponsables. Elle permet également aux femmes violentées d'accepter les excuses du conjoint violent.

Un monstre, un fou : L'homme est décrit comme un malade mental et aurait donc un problème d'ordre psychiatrique. D'ailleurs, lorsqu'il y a homicide on parle de folie du sujet. Les experts parlent

¹⁷ E.Badinter, *Fausse route*, Odile Jacob, 2003

« ...e caractère avec infantilisme associé, une
vulnérabilité affective, une fragilité émotionnelle ».

Le mythe favorise le déni de l'homme et isole la femme violentée de son entourage. « *Le silence est d'autant plus facile que la stigmatisation crée une dévalorisation de leur mari. Quand bien même elles seraient entendues, les ami(e)s c'est-à-dire souvent pour exorciser leur propre situation changent aussitôt de registre. Lui, un homme « bien », devient d'un seul coup, le « monstre » décrit par la presse, qui, de plus, se cachait derrière les habits d'un homme normal* »¹⁸. Dès qu'un homme violent explique à son entourage sa souffrance réelle, le mythe s'effondre, se transforme en son contraire et apparaissent des énoncés sur les pauvres victimes masculines du système. Puisque la femme n'est pas une pauvre victime innocente, ce n'est pas vraiment une femme battue ou alors elle est responsable.

A l'opposé des mythes, l'approche classique va s'appuyer sur la psychologie, la psychosociologie et l'anthropologie pour expliquer la violence conjugale.

4- Le courant psychologique : une personnalité déstructurée

Donald G. Dutton, professeur de psychologie au Canada affirme que « *La violence domestique n'est plus envisagée comme*

¹⁸ D.Welzer Lang, *Les hommes violents*. Payot 1999

mais comme la conséquence d'une *conservation d'événements qui fondent la personnalité... La violence domestique existe pour protéger cette personnalité.*»¹⁹. Ainsi, l'approche psychologique décrit l'homme violent comme un pervers qui dit éprouver des choses fantasmagoriques et connaît une dévalorisation extrême de lui-même. Il utilise des mécanismes de défense inconscients, projetés sur l'autre. Il connaît un problème narcissique, rencontre des difficultés dans sa relation aux autres.

En psychopathologie, l'homme violent est donc une personne déstructurée connaissant un problème d'intériorisation de la relation aux autres et à soi. Il connaît des problèmes psychologiques et relationnels plus ou moins sérieux qui peuvent être liés à des carences affectives dans l'enfance et à des expériences traumatiques d'abus de pouvoir de la part d'adultes de son entourage et à l'absence de figures parentales structurantes.

Ainsi, l'homme ayant vécu tous ces traumatismes, a souvent une image de soi dévalorisée, des sentiments d'insécurité affective, des difficultés dans les relations intimes et des problèmes de comportements dont le comportement violent.

La violence est donc souvent d'un point de vue psychologique, le résultat d'une multitude de facteurs : une mauvaise intégration de la pulsion agressive, une difficulté à tolérer les frustrations, une souffrance résultant d'attaques ou de menaces à l'amour-propre, une difficulté à tolérer des sentiments d'impuissance, une impression de perdre le contrôle sur la situation ou sur l'autre, une

¹⁹ Donald.G.Dutton, *De la violence dans le couple*, Bayard Editions, 1996

par l'autre, un désir impératif de contrôler

L'homme violent connaît une immaturité affective, un important sentiment d'insécurité personnelle, un manque de confiance en soi qu'il va tenter de camoufler. Paradoxalement il est dans une grande dépendance par rapport à sa conjointe et une tendance à être exigeant envers celle-ci et à tolérer difficilement ses propres sentiments d'impuissance.

En conclusion, l'approche psychologique reste donc centrée sur la recherche de causes quant à l'apparition de la violence. Dans les différents ouvrages consultés, nous n'avons pas pu retrouver l'existence d'une approche psychologique de la femme battue : *« Il n'existe pas de profil psychologique qui prédestinerait une femme à être victime de violences... Ils (les hommes) ont par contre une conception rigide des rôles masculin et féminin et manifestent une possessivité excessive. Dénoncés, ils minimisent ou nient les faits »*.²⁰

5-L'approche sociologique : l'homme, le rôle du dominant

L'approche sociologique est dominante dans l'approche classique. Elle considère le patriarcat comme seul facteur explicatif

²⁰ Dominique Foufelle *Victimes et agresseurs - Pour en finir avec les idées reçues*,

ugale. En effet, le système patriarcal peut

- la famille est bâtie sur la parenté masculine,
- la puissance paternelle est la seule puissance,
- la structure sociale est fondée sur le pouvoir du père.

Ainsi, la violence s'explique par le seul fait que l'homme veut consciemment et délibérément contrôler et dominer la femme qu'il considère comme inférieure à lui-même.

D'après Rousseau l'inégalité de statut entre les hommes et les femmes se manifeste dans les différents domaines de la vie sociale (politique, économique, familiale) et même dans nos modes de pensée. En effet, les femmes sont renvoyées au rang de minorité tandis que les hommes occupent les positions de responsabilité et de pouvoir. Ainsi, la violence conjugale peut se lire comme la traduction, au niveau individuel, du rapport de pouvoir entre les sexes existant dans la société au profit des hommes, considérés comme dominants.

Le fait est donc que la société organise et pense les rapports entre les hommes et les femmes d'une façon qui, plaçant ces dernières en position d'infériorité, rend possible la violence masculine. Durant des siècles, les femmes ont été traitées comme des êtres inférieurs aux hommes, dans les faits et dans la loi : sans droit sur leur propre corps, exclues de la citoyenneté, privées d'enseignement et sans ressources financières propres. Ainsi, on leur réservait une place unique : gardiennes du foyer et des enfants.

riage, elle doit obéissance à son mari et de ce point de vue, la violence masculine est un des signes que les femmes constituent encore aujourd'hui le genre dominé. L'expérience algérienne concernant les amendements du Code de la famille (1984, amendé en 2005) montrent à quel point les luttes au sein de la société sont ardues et toujours d'actualité concernant ce rapport Hommes/Femmes.

L'ensemble des caractéristiques attribuées aux hommes et aux femmes constitue des modèles que chaque individu va incorporer au cours de sa vie. Au bout du compte, ces caractéristiques paraissent naturelles, alors qu'elles sont en fait le fruit d'une construction sociale²¹.

Ainsi, aux différences physiques qui existent dès la naissance, s'ajoutent des différences dans les attitudes à adopter et les rôles à assumer (Concept de genre/gender). Dans notre société, l'homme doit être fort et protecteur pour ses enfants et son épouse. Il est orienté vers des comportements d'affirmation de soi, d'indépendance et d'agressivité qui s'apparentent à la virilité. Tandis que la femme apprend à être passive, dépendante, et compatissante. Bien que contestés et remis en cause, ces modèles n'en demeurent pas moins dominants. Beaucoup de couples fonctionnent encore sur ces modèles qui, s'ils sont poussés à l'extrême, facilitent l'apparition de la violence.

²¹ Chérifa Bouatta, *De quelques violences à l'égard des femmes*. In *Les Algériennes, citoyennes en devenir*. Ed. CMM iMED 2000

sociologique, toute tentative de compréhension ou d'explication plus globale s'appuyant sur des facteurs individuels ou contextuels devient suspecte lorsqu'on s'intéresse à celui qui exerce la violence. Cette recherche de compréhension impliquerait forcément la déresponsabilisation de l'homme et une prise de partie pour ce dernier. Celui-ci n'a donc pas besoin d'écoute ni d'orientation mais plutôt de rééducation voire de sanction.

« En conclusion, du point de vue sociologique, le rapport « dominant-dominé », la hiérarchie des sexes, l'éducation sexuée, les représentations du masculin et féminin, les mythes relatifs à l'amour et à la violence conjugale sont des obstacles à la prise de conscience collective et individuelle face à la problématique qui nous concerne »²².

6- Cycle de la violence conjugale

Les chercheurs qui se sont intéressés au phénomène de la violence conjugale ont tous mis l'accent sur la notion de cycle qui se répète tout au long de la vie familiale et conjugale. Ce cycle comporte **quatre phases** dont le but est de maintenir l'emprise de l'un sur l'autre : **le climat de tension, la crise, la justification et la lune de miel.**

²² Maux à mots, *La violence conjugale au masculin.*

cycles agissent pour prendre le contrôle. Il est fait de menaces et d'agression. C'est là que surviennent les violences. Les deux autres phases agissent pour récupérer l'autre : justification, culpabilisation et réconciliation. Dans les couples ou dans les familles marquées par la violence, ce cycle se fixe de façon répétée et de plus en plus rapide. Plus le cycle se répète, plus la phase « lune de miel » se raccourcit pour parfois disparaître. Les enfants deviennent parfois l'instrument des tensions, impliqués par les parents pour régler ou intensifier leurs conflits. Les comportements de violence conjugale et familiale apparaissent au cours de ce cycle. Nous reproduisons ici un schéma ([www.inspq.qc.ca/violence conjugale](http://www.inspq.qc.ca/violence_conjugale)) qui nous semble très illustratif de ces différentes phases vécues par le couple où existent des comportements violents.



ences conjugales

Visibilité faible : les violences sont cachées mais elles existent dans toutes les catégories sociales et à tous les âges.

Evolutivité : elles s'établissent selon un processus de longue durée et ont un caractère répétitif.

Asymétrie : une relation de pouvoir s'installe au sein du couple. L'homme est l'élément dominant.

Méconnaissance et sous-estimation : La personne victime n'identifie pas nécessairement la situation de violence comme telle ou en sous-estime la gravité. L'entourage ne les voit pas ou n'y croit pas.

Déni : L'auteur nie fréquemment les violences commises et/ou rejette la responsabilité de ce comportement violent sur son épouse : « *c'est à cause d'elle, elle ne m'écoute jamais, elle sort sans me le dire, elle me cherche...* »

Plus est forte l'emprise de cette violence sur la femme, plus s'amenuisent les périodes de calme, qui vont peu à peu disparaître. L'auteur de violences n'en a plus besoin pour la retenir, les conséquences sur sa vie et sa santé sont telles, qu'elle ne croie pas pouvoir y échapper. Elle a un seuil de tolérance à cette violence qui déstabilise l'entourage. C'est pendant les périodes de répit et croyant que tout peut changer, que la victime retire sa plainte,

ot toute relation avec l'entourage. C'est également pendant cette période que, souvent par manque de connaissance du processus de cette violence et de son emprise sur les victimes, les amis, la famille, les voisins, les collègues et même certains professionnels ne comprennent plus et déçus de l'attitude de la victime se promettent de ne plus intervenir.

7- L'approche systémique : la violence conjugale symptôme d'une communication pathologique

Les approches systémiques ont été développées entre les années 1950 et 1970 en réaction à l'approche classique qui posait le regard sur l'individu avec une perspective plutôt pathologique. Ainsi, l'approche systémique se concentre davantage sur les effets que sur les causes. Elle tente de sortir d'une vision linéaire où l'homme violent ne peut être que coupable et la femme violentée que victime. Cette vision est abandonnée au profit d'un changement de regard sur la violence conjugale **comme symptôme d'une communication pathologique du couple**. Ainsi, les deux partenaires sont pris en compte dans l'abord de la problématique puisque les deux partenaires sont en interaction.

L'approche systémique permet de connaître et de comprendre la personne en relation avec son problème et avec son environnement. Elle se concentre sur les relations entre les éléments d'un système et sur leurs effets dans le système. Elle met en avant les interactions entre les différents membres du système, avec un

Watzlawick, chercheur à l'Ecole de Palo Alto : « on ne peut pas ne pas communiquer et donc on ne peut pas ne pas interagir ».

Cette approche souligne qu'il y a un lien entre la pathologie d'une personne et tout le système familial qui l'entoure. Ainsi, elle considère que lorsqu'il y a dysfonctionnement dans la communication au sein du couple ou de la famille, il y a apparition d'un symptôme. Celui-ci est porté par une ou plusieurs personnes faisant partie du système. Ce symptôme traduit soit un appel au secours, soit un désir de changement face à un malaise qui n'est plus toléré.

Ainsi, les couples à transaction violente communiquent de manière pathologique au moment où le symptôme, c'est à dire la violence, n'est plus toléré par l'un des partenaires, voire les deux. Le fait de cibler la communication comme pathologique empêche de stigmatiser l'individu porteur du symptôme. En fait, il n'est que l'élément révélateur du malaise du système.

- **Le système « couple »**

Le système est un ensemble d'éléments différenciés reliés entre eux et à l'ensemble et fonctionnant vers l'atteinte d'un objectif.

Un couple est donc un système qui possède une structure, un fonctionnement et un développement. Il fonctionne, dans un contexte donné, sur la base de règles implicites et explicites. Il est

Comportement et sont en continuelle interaction et chaque un membre du système agit directement sur la dynamique de ce dernier, « *chaque comportement est considéré comme un message qui répond à d'autres messages et qui provoque à son tour de nouvelles communications* ». ²³ Pour les systémiciens, les conduites d'une personne correspondent à celles de l'autre de telle sorte que la victime et l'agresseur sont liés dans un processus circulaire et réciproque.

Cette notion de causalité circulaire pose le problème de la responsabilité des conjoints dans l'émergence, le maintien et l'abandon des conduites violentes. Les systémiciens séparent clairement la responsabilité du choix de commettre des actes de violence de la responsabilité mutuelle des partenaires dans le maintien des interactions à la source de la discorde conjugale. Ainsi, selon Heyman et Neidig, systémiciens (1997), « *chaque conjoint est seul responsable de son choix d'utiliser la violence, mais les deux jouent toutefois un rôle dans l'escalade du conflit et auraient pu poser des gestes pour diminuer le risque de la commission d'actes de violence* ».

Le couple est également en constante interaction avec l'extérieur. S'il est perméable, le système va laisser entrer un certain nombre d'informations qui peuvent provoquer un déséquilibre, une rupture de l'homéostasie (Voir plus haut). Face à ce possible changement, il va devoir s'organiser pour retrouver un

²³ E.Marc, D.Picard *Ecole de Palo Alto* p 39, Edition Retz, 2002

Et aussi que, pour préserver sa stabilité, il se ferme à l'extérieur et c'est à ce moment là que le système devient imperméable à toute nouvelle information et, dès lors, se rigidifie. Tout système met en place un certain nombre de stratégies, la plupart du temps inconscientes, pour pouvoir fonctionner : les mythes familiaux, la symétrie, la complémentarité...

- **La structure**

Généralement dans la vie maritale, les conjoints préservent leur différenciation au moyen d'un ensemble de frontières d'ordre fonctionnel et développemental, toutes reliées entre elles. Les frontières sont en quelque sorte des lignes de démarcation plus ou moins tangibles, désignées arbitrairement et permettant de contrôler la circulation des échanges d'informations à l'intérieur comme à l'extérieur du couple. Par leur degré d'ouverture ou de fermeture les frontières régularisent la distance en favorisant soit un rapprochement, soit un éloignement entre les conjoints. Elles contribueront aussi au maintien de l'identité du couple et de chaque membre à l'intérieur du couple.

Dans une situation de violence conjugale, les frontières de la personne victime de violence sont enchevêtrées. Elle a de la difficulté à protéger son espace à la fois physique et psychologique contre l'ingérence de son conjoint. Quant à l'agresseur, ses échanges avec la victime et son environnement sont régis par des frontières rigides.

ment

Le fonctionnement d'un système réfère à l'organisation dans le temps des échanges d'informations entre les éléments du système et du système avec son environnement. Pour l'approche systémique, l'organisation des relations entre les conjoints, ainsi que celles à l'extérieur du couple, ne se fait pas au hasard. Tout système fonctionne vers l'atteinte d'un but, lequel confère au système son organisation. Outre le but général de tout système de se maintenir et de se développer, le but principal du système conjugal consiste en la satisfaction des besoins des conjoints et de ceux du couple. Dans une situation de violence conjugale, cette réciprocité n'existe pas, seuls les besoins d'un des conjoints semblent satisfaits.

L'organisation des échanges en fonction des buts poursuivis est régie par des règles de fonctionnement (frontières). Ainsi, dans la relation agresseur-victime, les règles sont dictées et contrôlées par l'agresseur. Mais, même si ces règles ne sont pas nécessairement partagées par la victime, elles se maintiennent par son attitude de soumission.

Dans son évolution, le couple passe à travers différentes étapes dont l'ordre peut varier. Chacune de ces étapes comporte des défis à relever et des apprentissages à faire. Comme tout système, le couple évolue donc d'un état d'homogénéité (fusion) vers un état de complexité, par la multiplication des relations à l'intérieur comme à l'extérieur de la famille et par la différenciation des membres au cours de leur développement dans leurs efforts d'adaptation pour survivre comme individu et comme couple.

conjugal où la violence existe, selon le degré de contrôle qui est exercé, il y aura plus ou moins de place pour les besoins de développement de l'individu et ceux du couple et pour l'ouverture du système à son environnement. L'agresseur aussi bien que la victime, utilisent davantage leur énergie pour se protéger que pour croître et se développer et pour maintenir la stabilité du système. Ainsi, privé d'énergie, un tel système évolue tôt ou tard soit vers une rupture ou alors vers le dysfonctionnement de plus en plus grand d'un ou de plusieurs membres du système familial et conjugal.

- **Les deux fonctions de la violence conjugale**

Karli, systémicien (1994), distingue deux formes de violence conjugale : la violence instrumentale et la violence expressive.

- *La violence instrumentale*

Les débats sur le caractère expressif ou instrumental de la violence conjugale semblent avoir été tranchés de façon dominante en faveur d'une vision instrumentale de l'acte violent : la violence étant conçue comme une stratégie qui vise à contrôler et à dominer l'autre. On constate l'identification d'un seul type de violence qui, s'il peut s'exprimer sous diverses formes (physique, sexuelle, psychologique...), n'en demeure pas moins unilatérale : l'homme domine la femme. Sans nier la fonction instrumentale de la violence, l'approche systémique y voit également une fonction expressive.

La violence expressive

La violence est ainsi construite comme un moyen de communication qui constituerait une « *réponse inadaptée* » au stress et à la colère, issus de conflits au sein du couple (Jennings systémicien, 1991). Gelles, systémicien (1972), note qu'elle peut être le résultat d'interactions où, par exemple, l'un des conjoints, s'avérant incapable de contrecarrer les arguments de l'autre lors d'une dispute, explose soudainement.

Il est cependant intéressant de noter que les deux définitions de la violence véhiculent des visions très différentes de l'agresseur. Dans le paradigme instrumental, la violence est toujours présumée intentionnelle, froide et calculée : « *La violence instrumentale est brutale et vise le contrôle et l'intimidation. L'abuseur instrumental ne réagit pas (ou très peu) émotionnellement à la douleur qu'il inflige, et il témoigne des remords qui ne sont pas sincères mais manipulateurs* » (Jennings 1991).

Alors, qu'en présentant la violence comme un acte communicationnel, la violence expressive renvoie l'individu plus à ses affects qu'à sa rationalité, lui rendant ainsi une partie de ses qualités humaines. L'auteur d'actes de violence conjugale peut ainsi éprouver des remords et croire qu'il a besoin de changer.

Selon R. Perrone, psychiatre et thérapeute familial et M. Nannini, éducatrice et thérapeute familial, il existerait deux formes

« *agression* » et la « *violence punition* » en fonction de la nature de la relation entre les conjoints. Dans le premier cas, symétrique (égalitaire) ou dans le second, complémentaire (inégalitaire). En effet, le couple va s'organiser en fonction de deux modèles.

D'une part, le modèle symétrique qui consiste pour chacun des conjoints à prouver qu'ils sont au même niveau, dans toutes les fonctions. Cette relation symétrique risque alors d'entraîner un rapport de compétition où chacun tente de surpasser l'autre pour le dominer.


D'autre part, le modèle complémentaire qui est fondé sur la différence. Dans ce modèle, un des partenaires s'accommode d'une position de docilité, de soumission et l'autre adopte un comportement de domination. Un couple qui est assez souple pour passer d'un modèle à l'autre arrive à être fonctionnel. Par contre, le danger naît lorsque la relation entre les partenaires est uniquement ou extrêmement complémentaire ou symétrique. « *Le regard systémique nous apporte une meilleure compréhension face à la complexité des enjeux existant dans cette dyade* »²⁴. Cet outil en complément des autres que possède le psychologue clinicien, pourrait donc être davantage efficace pour aborder la violence conjugale.

²⁴ Maux à mots, *La violence conjugale au masculin*.

La violence conjugale est, dans une relation privée, une atteinte volontaire à l'intégrité de l'autre, une emprise, un conditionnement dont il est difficile de sortir lorsqu'on en est victime. Cette violence n'est pas le résultat d'un simple conflit, ni un acte accidentel, pas plus qu'un symptôme d'une union en difficulté, c'est un comportement inacceptable qui tombe sous le coup de la Loi. C'est un abus de pouvoir dans une relation privée où l'un des partenaires utilise un rapport de force pour contrôler l'autre. Les faits ne sont pas isolés ou accidentels, la violence s'exerce sous différentes formes avec régularité. Les comportements violents se multiplient et alternent avec des moments d'accalmie. Il s'agit d'un processus qui déstabilise la victime et rencontre souvent l'incompréhension de l'entourage et des professionnels.

La violence conjugale bénéficie du secret du privé, de l'intime, ce qui permet aux auteurs de violences d'asseoir leur contrôle dans l'impunité. Elle constitue la forme la plus fréquente de violences envers les femmes. Elle fait partie de l'héritage patriarcal qui est caractérisé par le déséquilibre des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes.

La violence masculine à l'égard des femmes a un coût social et économique dont l'ampleur est encore méconnue. Les conséquences de cette violence qui s'exerce souvent en toute impunité sont multiples pour nos sociétés. La violence conjugale est une question qui ne doit pas être considérée comme une affaire



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

olence est un obstacle à l'égalité entre les
hommes et les femmes et au respect des droits fondamentaux des
femmes et par extension de l'être humain.

HAPITRE IV

ETUDES DE CAS

1- Démarche et outils méthodologiques

La violence contre les femmes est à l'heure actuelle une des préoccupations majeures des sociétés, des Etats ainsi que de l'Organisation des Nations Unies. Cette violence est différente des autres formes de violences, car elle a pour objet la femme, précisément parce qu'elle est femme. Elle se base sur :

- La discrimination sexuelle entre les hommes et les femmes
- Le rapport de pouvoir déséquilibré entre hommes et femmes
- La tolérance sociale envers la violence contre les femmes à travers certains modèles éducatifs véhiculés

Notre souci, tout au long de ce travail, est de montrer que les violences contre les femmes ont des répercussions non seulement, sur la femme elle-même, (troubles psychologiques, problèmes de santé etc.) mais aussi sur la cellule familiale et les enfants (délinquance, échec scolaire, fugues...).

Il s'agit pour nous à travers des études de cas et grâce à une observation pointue des femmes venant en consultation ou au service de médecine légale pour faire constater leurs blessures, de rapporter un vécu douloureux, de l'analyser et d'apporter des éléments de compréhension du phénomène de la violence contre les

de notre travail consiste à nous pencher également sur la question du lien conjugal maintenu malgré cette malvie faite de violences répétées, mais aussi de nous interroger sur les agresseurs (Qui sont-ils ? Quel type de prise en charge pour les agresseurs ?...)

1.1 L'entretien psychologique

L'entretien fait partie de l'examen psychologique, il facilite la synthèse des divers résultats obtenus. Il a pour objectif de mettre à l'aise le sujet, de lui offrir un espace où sa parole est libre et sans contrainte de manière à obtenir des renseignements indispensables sur ces antécédents, d'observer ses attitudes, ses réactions ainsi que son style personnel²⁵, mais également de percevoir toutes les émotions qui accompagnent ses dires.

Techniques de l'entretien

Le principe de l'écoute active permet au sujet de se sentir compris et non jugé. L'entretien n'est pas un interrogatoire et ne vise pas à suggérer des réponses artificielles. Il a pour but de faire dire au sujet l'essentiel de lui-même. Grâce à la reformulation, le psychologue va permettre au sujet de mieux préciser ses dires en ajoutant des éléments d'information nécessaires à la compréhension de son cas.

²⁵ Dictionnaire, *La psychologie moderne de A à Z*, Paris, 1971

it recherché, le psychologue suit un questionnaire préalable (entretien « dirigé ») ou il laisse parler le sujet. Le plus souvent, il essaie de l'amener à s'exprimer librement, en créant une atmosphère de détente et de confiance réciproque.

Un entretien clinique n'est pas :

- un questionnaire qui entraîne souvent passivité et ne laisse pas de place à l'émotion
- une conversation où on assisterait à un échange égalitaire, car une distance reste nécessaire.
- une confidence, même s'il existe un respect du secret
- un interview, car nous ne sommes pas journaliste au service d'un journal ou d'une revue, mais un psychologue au service d'une personne.
- une confession, qui entraîne culpabilité et notion de pardon.

Le psychologue a une **déontologie** : il est au service de l'individu et tenu au secret professionnel. Il a une compétence et un statut délivré par son titre professionnel²⁶ :

- sur le plan de l'éthique, nous nous interdisons dans l'exercice de notre profession, tout acte pouvant porter atteinte à la

²⁶ Mony Elkaïm : « *Si tu m'aimes, ne m'aimes pas* » Coll Points Seuil 2001

ce quelque soit le statut, l'âge ou le sexe

de la personne.

- Nous sommes conscients de la nécessité d'être objectifs ou du moins de tendre vers l'objectivité, en particulier quand notre action fait intervenir des notions relatives telles que : anormal/normal, adapté/inadapté, appliquées aux personnes ou aux relations interpersonnelles
- Nous sommes intransigeants quand au respect du secret professionnel
- Nous veillons à la conservation et à la diffusion des documents que nous rédigeons ou utilisons et prenons garde aux conséquences - directes ou indirectes - de notre intervention et à l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers.

L'entretien psychologique est une relation d'échanges à dominante verbale entre une personne et le psychologue. Il s'agit d'une conversation effectuée dans un but précis. Il fait partie intégrante de tout examen psychologique mais il peut dans certains cas être plus ou moins approfondi. Il permet une approche compréhensive et analytique de la personne.

La conduite d'un entretien est difficile, cela demande de l'expérience et des connaissances théoriques toujours réactualisées sur lesquelles s'appuyer et du sens relationnel. Il importe que la personne en entretien se sente réellement écoutée, comprise, prise

qu'elle est et non pas jaugée, «examinée»

La conduite d'un entretien obéit à des règles : conduire un entretien, poser des questions sans influencer les réponses, écouter, observer, rester disponible, laisser parler, respecter les silences etc., suppose tact et connaissance des enjeux psychiques en développement.

L'échec d'un entretien serait sa transformation en une juxtaposition de deux monologues ou en un questionnement rigide supposant des questions et des réponses très souvent stéréotypées.

La concentration du psychologue sur la personne en face de lui, sur le problème posé ou du moins sur la demande formulée, nécessite une attitude d'intérêt, sans à priori ou préjugé, une attitude ouverte, une disponibilité réelle à ce qui se passe et non pas uniquement la recherche d'une réponse aux questions qu'on se pose. Il s'agit de faire preuve d'un effort réel pour comprendre, pour saisir les significations que la situation a pour cette personne et rester relativement objectif pour encourager de façon continue l'expression spontanée.

Cet idéal qu'on tente de définir, exige que le psychologue ait une vraie compréhension de son rôle, une connaissance de lui même, de ses tendances, de ses propres réactions et une solide formation et expérience de terrain. Comme toute personne, nous avons nos opinions, nos positions personnelles, des références et des champs théoriques parfois différents des normes héritées de notre culture et de notre histoire. Nous nous devons d'être

sitions personnelles et des jugements sur
ce qui implique la personne en face de nous pourrait en
tirer.

La situation d'examen psychologique et surtout celle d'entretien provoque un transfert entre la personne et le psychologue. Nous devons pouvoir l'analyser et en tenir compte dans notre travail de conduite d'un entretien.

- **Le contenu**

Il est tributaire des circonstances, des buts de l'examen, de la méthode choisie. C'est pour cette raison qu'il est difficile d'en parler de manière générale. Il diffère selon la nature de la demande et du demandeur, comme par exemple, souvent, l'enfant n'est pas à l'origine de la demande d'aide psychologique.

L'entretien est souvent centré sur deux grands points : la situation actuelle et l'histoire personnelle.

1.2 L'observation

L'observation est une méthode, ayant pour but de relever un certain nombre de faits, à partir desquels il sera possible de former une hypothèse que l'on soumettra à la vérification expérimentale. L'observation constitue la phase fondamentale de l'expérimentation. Elle peut être simple (au cours de l'entretien, de la passation de tests...), le psychologue note les attitudes du sujet, sa mimique, sa manière de faire, ses émotions...

psychologique vise à connaître l'individu ou le groupe d'individus à travers sa conduite, de déceler ces déficiences et ses aptitudes et de trouver les moyens d'épanouir sa personnalité²⁷. Pour le psychologue tout est observable car supposé apporter une foule d'informations qui parfois échappent à la connaissance même du sujet.

Dans notre pratique de terrain, au sein du pavillon de Médecine légale du CHU Oran, l'observation que nous avons menée avant même de choisir les cas à étudier, nous a grandement aidé à nous interroger et à nous questionner, non seulement sur les femmes violentées qui arrivaient au service, mais également sur l'accueil qui leur était réservé par le personnel soignant.

L'observation intelligemment menée doit néanmoins obéir à certaines règles méthodologiques. Le guide d'entretien²⁸ que nous avons élaboré est basé sur notre observation au sein du service : Qui se présentait au service : âge, condition socioéconomique ? Avec qui (enfants, mères, voisines...) ? Qui recevait la patiente ? Que lui propose-t-on ?...

Bien observer nous permet de mieux comprendre le terrain et d'affiner nos hypothèses de recherche. Toute recherche qui ne s'appuie pas sur une observation rigoureuse perd de sa pertinence.

Notre souci était aussi (grâce à nos questions aux intervenants en soins ou à toute personne qui voulait bien répondre à notre questionnement (voir questions en annexes sur les représentations

²⁷ Norbert Sillamy, Dictionnaire de la Psychologie, Librairie Larousse. Paris 1967

²⁸ Voir guide d'entretien en annexe

les femmes) de cerner ce phénomène de violences à l'égard des femmes. Les différentes réponses avancées nous laisse penser que nos hypothèses de départ se confirment et principalement concernant les représentations des personnes (hommes et femmes de différents âges) sur la question des violences à l'égard des femmes :

- La question de la tolérance sociale est clairement affirmée
- Le rôle passif de l'épouse est communément admis

Pour la question qui nous préoccupe plus particulièrement du maintien du lien conjugal malgré la présence de comportements violents, la plupart affirme leur attachement au maintien des liens du mariage quelque soit la situation. Seuls, les jeunes (garçons et filles) sont pour une dissolution du lien (divorce) s'il y a problème de violence. Toutefois, les garçons précisent « *qu'il faut voir si la femme n'a rien fait pour mériter cette violence.* »

Population étudiée

Notre échantillon sera composé de femmes. La variable situation socioéconomique, sera prise en compte : les femmes au foyer sont-elles plus exposées à la violence que celles qui ont une activité rémunérée ?

Nous avons approché un nombre important de femmes violentées, une dizaine a retenu notre attention, car elles ont tenu à

le lien avec nous. Nous exposerons dans le cadre de cette étude quatre (4) cas.

Nous ne tiendrons pas compte de la variable lieu d'habitat, car nous travaillons uniquement au niveau de la ville d'Oran, où nous avons déjà, dans le cadre de notre mémoire de licence, contacté de nombreux cas. Car ce travail fait suite à notre mémoire de fin de licence intitulé : *Violences à l'égard des femmes et tentative de suicide*²⁹ où un travail exploratoire fut mené qui nous permit d'avoir de nombreux contacts au sein du service de médecine légale où nous avons réalisé des entretiens avec des femmes ayant subi des violences.

Nous avons également assisté à de nombreuses rencontres nationales sur le sujet et tout naturellement nous est venu l'idée d'essayer de comprendre pourquoi ces femmes maintenaient le lien conjugal sans que les violences ne cessent.

Nous limiterons notre échantillon aux femmes ayant une durée de cinq ans de mariage et plus et nous tenterons d'avoir un échantillon représentatif : des femmes mariées de différents niveaux sociaux, actives (ayant un emploi) ou sans emploi.

Nous avons élaboré un guide d'entretien pour les femmes violentées en nous inspirant du guide d'entretien réalisé par le centre d'information et de documentation pour les femmes et les enfants (CIDDEF – Alger).

²⁹ Mémoire de fin de licence soutenu en juin 2007 sous la direction du Pr. B. Moutassem-Mimouni au Département de Psychologie et Sciences de l'Education. Faculté des Sciences Sociales. U. Oran

ent tenté de percevoir quelles sont les représentations de la violence à l'égard des femmes en récoltant des témoignages de personnes qu'ils soient en contact avec des femmes violentées ou pas.

Notre double expérience en tant que psychologue en stage auprès du service de médecine légale, dans le cadre de notre mémoire de fin de licence et en tant que responsable d'une cellule d'écoute au sein d'une association³⁰ de défense des droits des femmes, nous a permis d'approcher cette population et de mieux cerner le phénomène de la violence à l'égard des femmes.

Pour les études de cas, nous voulions que toutes les formes de violences (psychologiques, physiques, sexuelles, harcèlement...) soient présentes et que différents statuts et milieux sociaux soient représentés, car l'exercice de la violence à l'égard des femmes n'est pas uniquement présent dans les milieux défavorisés ou chez des personnes non ou peu instruites.

Diversifier également au niveau du statut social : Femmes qui travaillent à l'extérieur ou femmes au foyer et pour celles qui travaillent, diversifier également : cadres, enseignantes, femmes de ménage... ?

Il s'agissait pour nous de préserver leur anonymat car la personne violente mise en cause, peut porter plainte.

³⁰ AFEPEC : Association féminine pour l'exercice de la citoyenneté et l'épanouissement de la personne. Oran

Études de cas 1

Sabrina est une femme âgée de 50 ans, mariée depuis 28 ans et mère de deux enfants. Elle est victime de violences conjugales au sein du foyer et cela durant les 28 années de mariage.

Orpheline, parents et frère décédés, deux sœurs dont l'une est retraitée et l'autre en préretraite, aucun membre de sa famille ne peut lui porter secours au moment opportun. En âge de la retraite les deux sœurs ne sont carrément pas en mesure d'aider Sabrina, qui depuis 28 ans croyait ou essayait de tenir correctement son foyer malgré les coups qui n'ont jamais cessés.

Sans ressources, ayant quitté son travail en se mariant, elle a essayé d'avoir un revenu vingt ans après sa démission volontaire. Elle a quand même pu décrocher un travail mais son handicap l'en empêche car Sabrina souffre aujourd'hui de la sclérose en plaque.

Les rapports avec son mari à ce jour sont inexistantes. Ils vivent dans la même maison mais ne se voient presque pas.

Le conjoint de Sabrina présente d'après les médecins consultés un état de délire paranoïaque depuis des années et qui évolue chroniquement vers une susceptibilité immotivée et une agressivité démesurée. La paranoïa étant un trouble du jugement et du comportement pousse l'époux de Sabrina à la rabaisser et à la maltraiter devant les enfants. Elle nous affirme que cet état était présent dès les premières années de mariage, elle nous affirme même que la première violence fut le jour de sa nuit de nocce et qu'elle se rassurait en se disant que cela allait lui passer. Même

x enfants, la situation a empiré et elle en est arrivée à se dire qu'elle restait et supportait les coups pour ses enfants, pour qu'ils ne souffrent pas de la séparation de leurs parents.

Lors de nos entretiens, elle se demande pourquoi elle n'arrive pas à le quitter, pourquoi *« je supporte tout ça, alors que je reçois depuis des années des coups sur la nuque avec divers objets, étranglée avec des câbles d'antenne, assommée avec des tringles métalliques, bousculée en vue d'une éventuelle tentative défenestration, blessée au couteau de cuisine à maintes reprises, face écrasée sous le poids de tout son corps lorsqu'il monte sur moi en étant chaussé.... »*

Etude de cas 2

Nora est une femme âgée de 35 ans, mariée depuis l'âge de 18 ans, elle a 4 filles et subit des violences infligées par son conjoint qui est son aîné de 15 ans. Cette situation de violence dure depuis 17 ans. Nora vivait avec ses parents en France, c'était une fille « normale » qui a eu une enfance parfaitement équilibrée avec ses parents, son frère et sa sœur.

A l'âge de 18 ans, les parents de Nora prétextent un retour en Algérie pour des vacances, une fois arrivée elle découvre qu'elle allait être mariée de force. Elle a beau tenter de convaincre ses parents de la ramener avec eux en France, mais en vain. Ils disaient avoir peur de l'avenir et de la « tournure » que pourrait prendre leur

Quelques jours après son mariage forcé, Nora est tombée enceinte et en apprenant à son conjoint sa réaction était un coup de poing au ventre en la rabaissant et en la menaçant, il est même arriver à la laisser dehors en pleine nuit enceinte de 8 mois, il l'a menacé avec des armes blanches et la renvoyé presque tous les soirs de la chambre à coucher conjugale.

Nora est une femme déprimée avec un manque de confiance en elle et en tout ce qui l'entoure, elle pouvait aller se réfugier chez ses grands parents mais ils ne cessaient de lui répéter que sa place était auprès de son mari et qu'eux n'avaient ni la place ni les moyens de la recevoir chez eux.

Dans le cas de Nora, on constate l'envie de tout quitter. Elle nous a confié que durant les premières années de mariage elle a commencé à se faire à l'idée d'accepter la situation et d'essayer d'être heureuse avec un homme violent mais auquel elle s'habituaient. Son seul souci est d'être auprès de ses filles qu'elle protège et aime plus que tout, même si ses dernières ont assisté à presque toutes les disputes et que parfois leur père s'en prenait à elles.

Encore une fois nous constatons que Nora dans cette situation, reste malgré elle, pour les enfants avant tout, pour le qu'en dira-t-on, ou tout simplement par manque de moyens financiers.

Etude de cas 3

Fatima est une femme âgée de 35 ans, mère de 5 enfants, mariée depuis 10 ans elle a commencé à être battue par son mari au bout de la quatrième année de mariage et la cause était que Fatima n'a eu que des filles et lui prétextant vouloir un garçon a commencé à l'insulter, la rabaisser devant sa famille puis à la frapper fréquemment pour une raison ou une autre.

D'après les dires de Fatima, son époux ne buvait pas mais avait tendance à fumer du kif presque tous les jours et devant les enfants. Les violences ont commencé à être plus fréquentes et plus dangereuses allant jusqu'à risquer la vie de Fatima et de ses enfants. Elle nous confie qu'une fois après une violente dispute elle perdit connaissance et se réveilla plus tard dans une mare de sang, ses enfants choqués et en pleurs à côté d'elle.

Fatima est une femme triste, désorientée et a peur pour ses enfants, on constate que dans le cas de Fatima elle supporte toute ces violences juste par amour pour son conjoint elle nous dit ne pas pouvoir vivre sans lui et vouloir accepter toute ces violences.

Fatima travaille mais son mari contrôle tout son argent et toute sa vie, les rapports entre les deux époux sont parfois tendres mais violents la majorité du temps. Sexuellement Fatima parle de rapports forcés, disant que son mari l'oblige souvent à faire des choses qu'elle ne tolère pas.

Etude de cas 4

Lila 27 ans, étudiante en psychologie, fille aînée d'une fratrie de 4 enfants de parents vivants, mère au foyer et père militaire de carrière. Notre relation avec Lila a commencé lors de notre travail de fin de licence, car ayant pris connaissance de notre thème, elle s'est spontanément rapprochée de nous et a voulu faire partie de notre échantillon pour une éventuelle future recherche. Elle venait à l'époque de divorcer d'un mari violent avec qui elle a vécu un peu moins de cinq ans.

Lila n'a pas d'enfants et a repris des études de psychologie interrompues à la demande de son époux. Première violence qui ne s'arrêtait pas là puisque refusant d'interrompre ses études, son époux (qui était son fiancé à l'époque) venait jusqu'aux portes de l'amphithéâtre pour la sortir de force.

Lila nous confia que même lors de la nuit de noces, elle fut battue car son époux avait « *remarqué qu'elle avait tardé chez la coiffeuse où elle s'était rendue le matin* ». Lila nous fit part de sa stupéfaction : « *cela veut dire qu'il me suit et me surveille toujours !* »

La proximité en âge a pu permettre un échange plus profond et plus sincère qu'avec des personnes plus âgées. Pour Lila, cette violence était « justifiée » par « *l'excès d'amour* ». Elle supportait tout de lui : il lui avait interdit de voir ses parents, de sortir, d'avoir des relations amicales et malgré son obéissance à tout elle était souvent battue et humiliée.

niveau d'instruction secondaire et lui
repetait souvent : « *mes études ne servent à rien* » et surtout, phrase
qui intriguait Lila : « *le métier de ton père ne m'impressionne
pas !* » comme s'il voulait panser une blessure narcissique. Mais
après ses accès de violence, son époux pleure, invoque son pardon
et l'assure de son amour et surtout de ne plus recommencer...

Jusqu'au moment de l'entretien, Lila nous fit part de son
attachement à son ex époux qui continue malgré le divorce a essayé
de la contacter et elle avoue que quand elle entend sa voix elle est
souvent prête à répondre à sa demande.

Souvent l'agresseur va agir sur le mode de la séduction pour
mieux mettre l'autre sous sa domination.

Le père de Lila a joué un rôle de « séparateur ». C'est lui qui
fit prendre conscience à sa fille du danger de cette relation et qui la
rassura en lui promettant d'être toujours la bienvenue chez ses
parents et de renouer avec ses études interrompues.

Pour toutes les personnes approchées, le cycle violent est le même : le climat de tension (souvent fait d'insultes, de bouderies...), la crise proprement dite, la justification et la lune de miel.

Cette situation va évoluer et s'établir selon un processus de longue durée et a un caractère répétitif. Une relation de pouvoir s'installe au sein du couple. L'homme est l'élément dominant. La personne victime n'identifie pas nécessairement la situation de violence comme telle ou en sous-estime la gravité. L'entourage ne le voit pas ou n'y croit pas. L'auteur nie fréquemment les violences commises et/ou rejette la responsabilité de ce comportement violent sur son épouse : *c'est à cause d'elle, elle ne m'écoute jamais, elle sort sans me le dire, elle me cherche...*

Les « acting pervers » placent le conjoint dans une position dépressive ou défensive. Le message de l'autre n'est pas considéré. La sidération est une réaction fréquente pour la personne violentée. Elle se fige corporellement. Elle est incapable de sortir un mot.

Dans les cas les plus graves, elle se met également à faire n'importe quoi pour échapper au flot d'émotions qui l'envahit et qui a été provoqué par les violences commises sur elle. Cette attitude est accompagnée de réactions physiques telles que l'accélération du rythme cardiaque (pouvant passer de 80 à 165 battements à la minute), des changements hormonaux (comme la sécrétion

l'organisme à une réaction de lutte ou de fuite) et l'augmentation de la pression sanguine. Ce qui peut se manifester par différents symptômes d'anxiété, comme la respiration oppressée, la tension musculaire, la transpiration excessive,... comme si l'organisme répondait à une menace.

Plus est forte l'emprise de cette violence sur la femme, plus s'amenuisent les périodes de calme, qui vont peu à peu disparaître. L'auteur n'en a plus besoin pour la retenir, les conséquences sur sa vie et sa santé sont telles, qu'elle ne croie pas pouvoir y échapper. Elle a un seuil de tolérance à cette violence trop élevé, ce qui déstabilise l'entourage (*elle accepte tout, donc soit elle aime ça, soit elle est coupable...*).

C'est pendant les périodes de répit et croyant que tout peut changer, que la victime retire sa plainte, revient au domicile et rompt toute relation avec l'entourage. C'est également pendant cette période que, souvent par manque de connaissance du processus de cette violence et de son emprise sur les victimes, les amis, la famille, les voisins, les collègues et même certains professionnels ne comprennent plus et déçus de l'attitude de la victime se promettent de ne plus intervenir.

Les femmes violentées ne peuvent pas facilement quitter leur agresseur. De nombreuses difficultés empêchent les femmes de quitter un mari violent :

- Elles ne savent pas où aller



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

ent ou ne voient pas comment concilier

leur travail avec la garde des enfants

- Elles ont peur pour leur vie ou pour celle de leurs enfants
- Elles ont perdu toute confiance en elles et ne trouvent donc pas la force nécessaire pour s'en aller
- Elles aiment encore leur époux.

Au terme de ce travail, notre souci était d'approcher le phénomène de la violence à l'égard des femmes, comme groupe³¹ vulnérable et pour une prise en charge optimum de ce type de situation il s'agit d'en connaître avec exactitude tous les contours. Nos principales conclusions sont :

- la violence n'a pas cours que dans les milieux sociaux défavorisés. Il n'est pas vrai non plus qu'il y ait un lien direct ou de cause à effet entre chômage et violence, folie et violence ou drogue et violence.
- elle touche des femmes de tous les milieux, de toutes les cultures, de tous les âges et niveaux de formation.
- elle se manifeste dans les milieux urbains comme dans le milieu rural
- cette violence peut être exercée par l'époux, le petit ami ou le fiancé.
- il est faux de dire que la violence est due à une perte momentanée de contrôle de l'homme. Il n'est pas exact non plus que l'alcool ou la drogue uniquement en soit la cause.
- le recours à la violence est un moyen pour contrôler et soumettre la femme

³¹ Nous avons suivi le cursus de formation en post-graduation à l'Ecole Doctorale : Psychologie des groupes et des Institutions (Directeur Pr. Mourad Kahloula)

le couple ne se résume pas à une gifle ou à un coup de temps en temps. Il n'est pas vrai non plus que la femme en ressort indemne.

En nous demandant pourquoi de nombreuses femmes restent malgré tout et maintiennent le lien conjugal ? Trois facteurs à notre avis entretiennent le cycle de violence : l'amour, l'espoir, la peur.

Effectivement, nombre de femmes éprouvent de grandes difficultés à quitter une relation marquée par la violence car elle se souvient des bons moments et croit encore en la relation ou espère encore que tout changera "*parce que la relation n'a pas toujours été aussi violente qu'aujourd'hui*" pour les meilleurs des cas, mais souvent la femme violentée a peur que les menaces proférées contre elles par son époux soient mises à exécution.

Un ensemble de facteurs, tant internes à la personne qu'externes semblent contribuer au maintien du lien conjugal. Sur le plan interne, nous avons rencontré la présence du sentiment amoureux mais aussi l'espoir (savamment et inconsciemment entretenu par l'agresseur) que les choses vont changer

Sur le plan des facteurs externes, nous relevons toute la complexité du statut de la femme en Algérie, où il est mal perçu socialement d'être une femme divorcée, ou tout simplement d'être une épouse qui n'a pas su préserver son foyer en patientant et supportant les coups ou humiliations et vexations de son mari. Il y a aussi, les conditions socioéconomiques des femmes : pas de travail

es propres, pas de logements, c'est-à-dire des conditions objectives qui les entravent dans leur prise de décision mais aussi dans leur prise de conscience de leur état.

Alors comment aider les femmes violentées ?

- Leur dire qu'elles ne sont pas seules dans leur cas, que beaucoup de femmes vivent la même chose. Leur proposer de raconter ce qu'elles ont vécu ou de l'écrire (si elles en sont capables) pour une catharsis salvatrice.
- leur confirmer que ce qui leur arrive n'est pas acceptable. Elles ne méritent pas d'être menacées, battues ni maltraitées de quelque manière que ce soit. Rien de ce qu'elles disent ou font ne justifie qu'on soit violent envers elles.
- leur permettre d'exprimer leur peur et leur colère et respecter leur choix quelque soit leurs décisions. Il est clair que la déontologie du psychologue interdit qu'on dicte sa conduite à qui que ce soit.
- leur demander si elles ont été maltraitées physiquement et si elles ont besoin d'un traitement médical.
- les informer sur l'aide offerte aux femmes et enfants violentés, les centres de consultation, les services sociaux, les services juridiques (protection juridique à laquelle elles ont droit).

En Algérie, ou plusieurs associations militent pour les droits des femmes et proposent un accompagnement psychologique et

même réalisé dans ce cadre-là, des interventions de sensibilisation des jeunes lors d'une formation par les pairs (Y-PEER), ou nous avons parlé des étapes à suivre lorsqu'une femme violentée se présente à nous.

Le but étant de sensibiliser les jeunes, garçons et filles, à ce phénomène et faire en sorte qu'ils ne reproduisent pas ce qui se passe dans certains foyers et même au sein de certains services de police ou de gendarmerie où on dit expressément à la femme ayant subi des violences battue de retourner à son domicile est qu'après tout, c'est son mari. Tout ce qu'on lui propose c'est de s'armer de patience et de supporter.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

ANNEXES

1- Comment a débuté cette (ces) violence(s) ?

- par des insultes,
- des vexations
- des humiliations
- de la déconsidération
- des coups physiques...

2- Comment se manifeste cette violence ?

- Insultes/dévalorisation
- Violence morale et psychologique
- Menaces (de divorce, de vous retirer les enfants...)
- Maltraitements (pas de budget pour achats personnels, non accès aux biens communs...)
- Coups physiques
- Violences sexuelles (rapports sexuels forcés, rapports sexuels contre nature...)

3- Que ressentez-vous après avoir vécu cette violence ?

- Pensez-vous au suicide ?
- Etes-vous dépressive ?
- Etes-vous en colère ? (reportez-vous cette colère sur vos enfants ?)
- Etes-vous malade physiquement ? (maux de tête, de dos, vomissements...)

4- Quand cette violence est exercée ?

- Devant les enfants ?

mille ?

lle-famille ?

- Devant des étrangers ?

- 5- **Avez-vous été violentée étant jeune ? Et par qui ?**
- 6- **Avez-vous pensé à porter plainte ?**
- 7- **Si vous y avez pensé, pourquoi ne pas l'avoir fait ?**
- 8- **Si vous l'avez fait, auprès de qui avez-vous déposé plainte (Police, gendarmerie, service de médecine légale...) ?**
- 9- **Comment avez-vous été reçue ?**
 - On vous en a découragé ?
 - On a tenté de vous culpabiliser (c'est votre époux, comment osez-vous porter plainte contre le père de vos enfants...?)

- 10- **Que pensez-vous de la violence exercée contre les femmes ?**
- 11- **Après des épisodes de violence contre vous, avez-vous pensé à quitter votre mari et si oui quelles sont les raisons qui vous ont empêché de le faire ?**

Là aussi nous avons tenté de diversifier les témoignages en fonction du sexe, de l'âge, du niveau socioéconomique et du niveau d'instruction. Ne pas oublier que les violences à l'égard des femmes peuvent également être exercées par d'autres femmes.

- 1- D'après vous, qu'est-ce qu'être violent avec une femme ?
- 2- D'après vous, quelles sont les raisons qui poussent une personne à exercer des violences à l'égard d'une femme ?
- 3- Que pensez-vous des hommes violents avec leur femme ou leurs filles ?
- 4- D'après vous pourquoi les femmes violentées restent avec leur époux ?
- 5- Si une femme est violentée, penserez-vous à la défendre, même si c'est dans un cadre privé ?
- 6- Pensez-vous vivre dans une société (algérienne) où la violence à l'égard des femmes est en évolution ou au contraire en régression ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Badinter (E) ; *Fausse route*, Odile Jacob, 2003

Badinter (E) ; *L'un est l'autre, des relations entre hommes et femmes*, Odile Jacob, 1986.

Beauvoir (S.) ; *Les femmes s'entêtent*, Ed. Gallimard, Collection Idées, Paris, 1975 (P. 209)

Bensmail (B), *La psychiatrie aujourd'hui*. O.P.U Alger 1994

Bin-Heng (M), Cherbit (F), Lombardi (E), *Traiter la violence conjugale : Parcours pour une alternative*, Technologie de l'action sociale, L'Harmattan, 1996.

Cattoni (M), Hurter (N), Karemera (I) *Maux à mots, La violence conjugale au masculin*, éd IES, 1993.

Dutton (D.G) *De la violence dans le couple*, , Bayard Editions, 1996

Freud (S), *Introduction à la psychanalyse*. Petite bibliothèque Payot. Paris 1976

Hacher (F.) ; *Agression, Violence dans le monde moderne*, Ed Calman-Levy, 1972 (P. 94)

Kaczmarek (S) *Violence au foyer : Itinéraires de femmes battues*, Imago Anzos Editeurs. 2001

Marc (E), Picard (D) *L'école de Palo Alto*,. Edition Retz, 2002

Michaud (Y) : *La violence*. Que-sais-je, PUF, 2ème Ed, Paris, 1988, p.4
Mines J, *La femme dans le monde arabe*, Ed Marraine Paris 1980.

Pénal (D), *Violence et agression*, Ed. Tinline 1998, p. 63

Pruvost (L), *Femme d'Algérie*, Casbah éditions 2002.

rier (N), *L'intervention systémique et familiale*
ements, modalités, efficacités et controverses,

CRIVIFF - Collection Etudes et Analyses, n°16.

Souâd Khodja, *Nous les Algériennes, la grande solitude*, Casbah éditions 2002

Souffron (K) *Les violences conjugales*, Les essentiels Milan, 2000.

Welzer Lang (D) *Arrête ! Tu me fais mal !*, Coll. « Changements », Vb éditeur,
1992.

Welzer Lang (D) *Les hommes violents*, Lierre&Coudrieur Editeur, 1991.

Welzer Lang (D) *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses
Universitaires du Mirail, coll. féminin-masculin. 1990

Reuves :

Revue des droits de l'enfant et de la femme, CIDDEF, Numéro sur les droits
des enfants et des femmes face à la violence - Pratiques d'interventions, N°22
Septembre 2009.

Balsam, Les violences contre les femmes en Algérie, réseau national d'écoute
sur les violences contre les femmes, premiers résultats, juin 2009.

Collectif Recherche, *La condition féminine* Ed sociales Paris 1989.

Champs. Revue de psychopathologie et clinique sociale, Numéro sur les
maltraitements Volume 3 N°05. Constantine Printemps-Eté 2007.

Naqd. Revue d'études et de critiques sociales, Femmes et citoyenneté, Alger,
automne 2006.

Sociologie Santé, *Violences en couples*, décembre 1998 n°18.

Fondation pour l'enfance, *De la violence conjugale à la violence parentale*
Erès, 2001

Dictionnaires

Le Larousse, *La psychologie de A à Z*. Bibliothèque du CEPL. Paris 1971

Sillamy N, *Dictionnaire de psychologie*. Larousse Paris 1967

Le Robert, *Dictionnaire analogique de la langue française* SNL Paris 1978

Encyclopédia Universalis

Enquêtes et études

Violences envers les femmes en Algérie. Analyse des résultats de l'enquête nationale de prévalence. B Moutassem-Mimouni, N. Benghabrit-Remaoun, R. Abdellilah FZ Sebaa. CRASC/UNIFEM/MDCFCF 2006

Enquête Institut national de la santé publique (INSP) 2003

Violences flagrantes des droits et violences à l'égard des femmes au Maghreb.

Rapport annuel 1996. Collectif 95 Egalité Juin 1998.

Le code de la famille algérien. Ministère de la Justice. Alger 1984 amendé en 2005.

Sites Web

www.cterrier.com/cours C. Terrier : *Concept de soi (Qui je suis)*.

www.mediterraneas.org : Site sur les droits des femmes

www.oecd.org/dac/gender : OCDE-DAC Egalité hommes-femmes

www.undp.org/unifem : Fonds de développement des nations unies pour les femmes

www.un.org/womanwatch

www.womenlobby.org : Lobby européen des femmes

<http://menagainstviolence.tripod.com>

www.wfmonline.org : Jeunes femmes des minorités

المراجع باللغة العربية

1- الرازي نجاة- قاموس العنف، نحو بناء مرجعية مشتركة لتعريف العنف ضد النساء. الجمعية المغربية للدفاع عن حقوق النساء، 2009-

- 2- العياشي عنصر " المجتمع وال
والأنثروبولوجية إنسانيات، مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية
والثقافية، الجزائر، عدد 10 جانفي - افريل 2000 (المجلة).
- 3- المرأة الجزائرية واقع و معطيات، الوزارة المنتدبة المكلفة بالأسرة و
قضايا المرأة (ANEP,ACS) 2006.
- 4- المرنيسي (ف)، كيد النساء ؟ كيد الرجال ؟ مؤسسة بنشرة للطباعة
النشر، الدار البيضاء، المغرب 1983.
- 5- بدرة معتصم ميموني الاضطرابات النفسية و العقلية عند الطفل و
المراهق ديوان المطبوعات الجامعية 2003.
- 6- بشاء خولي، الزواج والعلاقات الأسرية، دار المعرفة الجامعية،
الإسكندرية ، مصر 1979 .
- 7- فائزة بن جديد: المبادرة الإقليمية للنوع الاجتماعي، الصحة الإنجابية،
النوع الاجتماعي والعنف ضد المرأة: البعد الإسلامي، FNUAP، أفريل -
ماي 2004.
- 8- الأستاذ عدنان حب الله (التحليل النفسي للرجولة والأنوثة) الطبعة 01 ،
دار الفارابي ، لبنان 2004 .
- 9- نوال السعداوي - الأنثى هي الأصل - المرأة والجنس - الجزء الثاني
المؤسسة العربية للدراسات والنشر - بيروت 1982.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

دفاتر مجلة إنسانيات، الجزائر تحولات أجماعى

الأنترولوجية الأجماعية و الثقافية. وهران عدد 2004.01